

Préserver le goût pour le sucre

Réduire l'impact, renforcer
les communautés et se porter
garant de l'avenir

RAPPORT ESG 2024 DE ROGERS SUGAR INC.



UN MESSAGE DE NOTRE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION	4
INTRODUCTION	8
Aperçu du rapport ESG 2024	9
L'engagement de Rogers en matière de durabilité (Sucre+)	9
À PROPOS DE ROGERS	14
Notre entreprise en un coup d'œil	15
Gouvernance et leadership ESG	18
INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE	20
Lutte contre les changements climatiques : Décarbonation, efficacité énergétique et conservation des ressources	22
Saine gestion des ressources : Eau et eaux usées	30
Gestion des déchets et l'économie circulaire	34
Utilisation durable des matériaux d'emballage	37
Gestion de notre empreinte environnementale	39
PRATIQUES COMMERCIALES ÉTHIQUES ET DURABLES	42
Approvisionnement responsable	44
GENS, GOUVERNANCE ET IMPACT COMMUNAUTAIRE	48
Une culture axée sur les gens d'abord : Employés et diversité	50
Gouvernance solide et éthique commerciale	54
Engagement communautaire et impact social	56
AVENIR : OBJECTIFS ET ENGAGEMENT ESG	60
ANNEXE	62

Qu’il s’agisse des producteurs qui cultivent nos produits du sucre et de l’érable, des travailleurs qui transforment ces matières premières en édulcorants ou des clients qui utiliseront nos produits dans la production d’une variété d’aliments, nous œuvrons pour adopter des pratiques EST exemplaires, car nous nous soucions de nos gens, de nos communautés et de notre planète.



Diriger pour atteindre ses buts :
Un message de notre président
et chef de la direction

Je suis ravi de vous présenter notre rapport sur les indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de 2024, ce qui marque ainsi une étape importante de notre engagement ferme en matière de développement durable. Ce rapport fait état de notre approche des indicateurs ESG, de nos réalisations et de nos objectifs pour les années à venir dans notre engagement à assurer l'intégration du développement durable à nos activités et à la conduite des affaires selon nos valeurs fondamentales.

Au cours des cinq dernières années, nous avons renforcé notre approche et affiné nos stratégies pour qu'elles s'harmonisent avec les attentes en constante évolution de nos parties prenantes tout en nous assurant que les pratiques ESG continuent de faire partie intégrante de notre façon de faire les choses. Je suis heureux des progrès que nous avons réalisés pendant cette période.

Dans le rapport de l'an passé, nous avons présenté notre rapport sur le développement durable, que nous appelons Sucre+. Le rapport de cette année reflète nos avancées quant au programme de durabilité Sucre+, qui intègre de nouvelles mesures et structure notre rapport pour s'harmoniser avec des sujets de la plus grande matérialité et de la plus grande incidence en ce qui a trait à nos activités et nos parties prenantes. Ces sujets sont les suivants : l'intendance environnementale, pratiques commerciales éthiques et durables et Gens, gouvernance et impact communautaire. Ces sujets témoignent

fidèlement de notre engagement envers nos parties prenantes, avec des mesures ambitieuses pour multiplier nos efforts et raffermir notre engagement en matière d'approvisionnement responsable, d'intendance environnementale et d'impact social.

Le programme de durabilité Sucre+ nous a permis de faire avancer le travail en approvisionnement éthique et durable, tout en renforçant la traçabilité et la transparence pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Nous continuons à déterminer et à saisir des occasions de réduction de notre consommation d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre, de l'utilisation de l'eau et de la production des déchets, et à intégrer des améliorations énergétiques et des solutions novatrices à toutes nos opérations. L'intégration des pratiques ESG à notre processus décisionnel permet à la fois de limiter notre empreinte et d'augmenter notre résilience et la réussite de nos activités à long terme.

L'une des façons de bâtir de la valeur pour les parties prenantes est d'exploiter notre entreprise en misant sur une croissance soutenue, rentable et durable. En 2024, nous avons enregistré le meilleur rendement financier de notre histoire. Je suis fier des importantes contributions de notre équipe aux secteurs du sucre et des produits de l'érable. Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans notre rapport annuel 2024. Nous avons conclu une entente avec nos travailleurs syndiqués à Vancouver et à Toronto, et avons réalisé des progrès dans le projet LEAP à Montréal.

L'an passé, nous avons lancé les piliers de Rogers Sugar qui présentent la feuille de route pour une croissance durable. Les quatre piliers de Rogers Sugar sont les suivants :

- Moderniser, optimiser et faire croître le secteur du sucre
- Optimiser la rentabilité du secteur des produits de l'érable
- Maintenir un solide profil financier
- Poursuivre nos programmes ESG

Ces piliers sont au cœur du fonctionnement de Rogers. Pour les activités menées par Rogers Sugar, notre objectif à long terme pour notre programme ESG est le leadership là où cela compte le plus pour nos parties prenantes. Cette année nous avons fait progresser notre évaluation de la matérialité et confirmé la pertinence de secteurs clés. Nous avons fait de grands progrès dans ces secteurs clés et des avancées intéressantes en approvisionnement durable. Nous continuerons à faire le point sur nos progrès dans les secteurs clés à mesure qu'ils se réalisent. Cependant, l'un des principes qui ne changeront pas, c'est l'importance que nous accordons à la sécurité de nos employés et de nos sous-traitants. La sécurité d'abord est une culture à la base d'une exploitation prospère.

Nos employés sont au cœur de notre entreprise et nous demeurons engagés à favoriser un environnement de travail où la sécurité, le bien-être et la croissance professionnelle sont au premier plan. Cette année, nous avons consolidé les initiatives de mobilisation des employés, approfondi nos efforts en matière de diversité et d'inclusion et favorisé l'adoption de la culture de l'apprentissage continu et du perfectionnement. Nous reconnaissons que nos progrès en matière de durabilité sont attribuables au dévouement de nos équipes et nous continuerons à investir dans la création d'un environnement où chaque membre du personnel se sent valorisé et capable d'intervenir.

Dans la poursuite de notre travail d'amélioration du rendement, nous surveillons de près l'adaptation en évolution constante aux progrès de la science, des changements dans la conjoncture économique et de nouvelles politiques et qui façonnent l'avenir de l'entreprise durable. En restant flexibles et prêts à réagir, nous nous assurons que notre stratégie demeure pertinente, percutante et en phase avec les attentes de nos clients, de nos communautés et de nos investisseurs.

Nous nous préparons à la prochaine phase de notre stratégie ESG en misant sur les bases solides que nous avons établies. Le développement durable n'est pas un objectif statique, mais plutôt continu et nous sommes engagés à aller de l'avant avec détermination et ambition.

Je souhaite exprimer ma sincère reconnaissance à nos employés, à nos partenaires et à nos parties prenantes qui ont contribué à nos progrès. Votre engagement et votre collaboration nous ont permis de faire avancer les choses de façon significative. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir responsable et durable qui créera de la valeur pour tous.

Michael Walton
Président et chef de la direction





«L’intégration des pratiques ESG à notre processus décisionnel permet à la fois de limiter notre empreinte et d’augmenter notre résilience et la réussite de nos activités à long terme. »

Michael Walton
Président et chef de la direction



Les piliers de notre stratégie de durabilité



INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE

L'intendance environnementale commence par l'évaluation de l'impact de nos activités et la recherche de façons de réduire notre empreinte grâce à la lutte contre les changements climatiques, la conservation des ressources et la réduction des déchets.

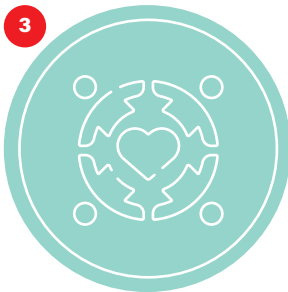
- Lutte contre les changements climatiques
- Conservation de l'eau
- Gestion des déchets



PRATIQUES COMMERCIALES ÉTHIQUES ET DURABLES

Les pratiques commerciales éthiques et durables se traduisent par l'application de pratiques exemplaires en matière d'intendance sociale et environnementale dans toute notre chaîne de valeur.

- Diligence raisonnable et transparence avec les fournisseurs
- Approvisionnement responsable
- Promotion du développement durable et de pratiques durables dans notre chaîne d'approvisionnement



GENS, GOUVERNANCE ET IMPACT COMMUNAUTAIRE

Cela se traduit par l'adoption d'une approche visant à accorder la priorité aux personnes afin de soutenir nos employés, nos parties prenantes et les communautés dans lesquelles ils vivent et travaillent.

- Santé et sécurité et bien-être des employés
- Pratiques commerciales éthiques
- Engagement communautaire et impact social



Faits saillants ESG pour 2024

Nous avons continué à nous concentrer sur les progrès à long terme en conservation des ressources. Il faut s'attendre à des fluctuations mineures d'une année sur l'autre, en fonction de facteurs internes et externes.

Nous sommes également fiers de nos réalisations en augmentant la part de notre approvisionnement en sucre durable.

INDICATEUR	RÉSULTATS 2024	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2022
ÉNERGIE ⁽¹⁾			
Consommation totale d'énergie (GJ)	4 096 511	3 990 319	4 186 409
Intensité de la consommation totale d'énergie (GJ/t.m. de produits)	4,85	4,62	4,79
Intensité électrique (kWh/t.m. de produits)	93,14	90,93	93,53
ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES			
Émissions directes de GES – Champ d'application 1 (tCO ₂ e)	235 191	230 715	254 928
Émissions indirectes de GES – Champ d'application 2 (tCO ₂ e)	3 769	3 044	4 053
Émissions totales de GES – Champs d'application 1 et 2 (tCO ₂ e)	238 959	233 759	258 981
Intensité des émissions de GES – Champs d'application 1 et 2 (tCO ₂ e / t.m. de produits)	0,28	0,27	0,30
EAU			
Intensité totale de l'extraction d'eau – potable et non potable (m ³ /t.m. de produits)	33,07	33,27	35,14
Intensité du prélèvement d'eau potable (m ³ /t.m. de produits)	3,19	3,21	3,19
APPROVISIONNEMENT			
Part de l'approvisionnement en sucre provenant de sources durables	59 %	19 %	23 %
PRODUCTION			
Production totale (t.m./sec)	844 874	863 345	844 874
Total d'électricité consommé (kWh)	78 690 849	78 376 619	81 630 811

(1) Les données de 2023 et 2022 ont été redressées selon une méthode de calcul revue qui a été adoptée en 2024. La production totale comporte désormais les flux d'extrants (par exemple, la mélasse, le sirop refondu, le sirop de table de Rogers) qui ont une incidence sur les émissions et qui sont nécessaires pour calculer avec précision les indicateurs de performance clés en matière d'intensité. L'évaluation de l'intensité de l'énergie a été revue pour intégrer le nouveau calcul de production. Les données financières vérifiées servent dorénavant de sources et remplacent les données des ventes auparavant utilisées.

«Notre histoire nous a appris à penser comme des gardiens des ressources sous notre intendance afin de protéger lesdites ressources pour des générations à venir. »

APERÇU DU RAPPORT ESG 2024

Notre rapport ESG 2024 couvre les opérations et les activités de l'ensemble de la Société pour l'exercice financier 2024 clos le 28 septembre 2024. Il a été remanié à partir de nos catégories de rapport afin de fournir une approche plus précise et plus dynamique en matière de développement durable qui reflète les trois piliers de base de Lantic et la Corporation des Produits de l'Érable (TMTC) : Intendance environnementale, Pratiques commerciales éthiques et durables et Gens, gouvernance et impact communautaire. Les améliorations structurales comprennent une nouvelle section consacrée aux données sur le carbone et l'énergie, des catégories de rapport remaniées et une présentation plus claire des initiatives sociales et des initiatives de gouvernance. Comparativement aux rapports des années passées, le rapport 2024 offre un plus grand alignement stratégique et une plus grande conformité, ce qui démontre notre engagement continu en développement durable, en responsabilisation et en impact à long terme.

Le rapport de cette année traite non seulement de la divulgation des données, mais aussi des interventions concrètes, des initiatives stratégiques et des progrès mesurables. Parmi les mises à jour clés, on compte les efforts accrus en matière d'efficacité énergétique, l'engagement renforcé auprès des fournisseurs, les pratiques de gestion de l'eau améliorées et les contributions communautaires élargies. Une ventilation plus détaillée du rendement du carbone et de l'énergie y est également présentée, ce qui assure une déclaration plus transparente des émissions.

L'amélioration du rapport est le fruit d'un alignement sur le Protocole des GES et le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (NCID 1 et 2 du CCNID), qui assure une vérifiabilité et une auditable plus rigoureuses des données communiquées. De plus, chaque chapitre est maintenant lié explicitement aux objectifs de développement durable (ODD) pertinents des Nations Unies, ce qui renforce nos engagements mondiaux en matière de durabilité.

Les données présentées dans ce rapport se fondent sur nos exercices financiers et sont communiquées à la fois pour nos secteurs du sucre et des produits de l'érable, à moins d'indication contraire. Les données financières de ce rapport sont présentées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Les données financières sont exprimées en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Sauf là où cela a été indiqué, les données présentées n'ont pas fait l'objet d'un audit par un tiers indépendant, et certains indicateurs ont été compilés manuellement. À notre connaissance, l'information est exacte.

Cependant, les données présentées comprennent des objectifs ambitieux, des approximations et des hypothèses qui peuvent différer des résultats réels et qui sont fournis à titre informatif seulement. Nous n'assumons aucune responsabilité quant à toute erreur ou omission.

Nos données en matière de GES et d'ESG proviennent de divers systèmes d'information internes qui sont généralement différents de ceux applicables aux informations financières présentées dans nos états financiers et sont, plus concrètement, soumis à une documentation interne ainsi qu'à des exigences de préparation et d'examen, y compris l'environnement général de contrôle interne, moins élaborées. Nous pourrions désormais modifier nos méthodes de calcul des émissions de gaz à effet de serre sans préavis. De tels changements ou améliorations de nos systèmes de collecte de données et de nos méthodologies de mesure peuvent nous obliger à traiter de nouveau des données précédemment communiquées.

Ce rapport, issu de notre politique et de notre intention actuelles, n'est pas destiné à établir des droits ou des obligations juridiques. Il ne fournit pas de conseils en investissement. Il incombe donc aux lecteurs d'assumer leurs choix en matière de finances et d'investissement.

Aux fins du présent rapport, Rogers Sugar inc. sera désignée par les termes « Rogers » ou « la Société », ou on y fera référence par l'emploi de « nous », « notre » ou « nos ».

L'ENGAGEMENT DE ROGERS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

La Société fait partie intégrante du Canada depuis plus de 135 ans et rend la vie plus sucrée grâce à ses offres des secteurs du sucre et des produits de l'érable. Notre histoire nous a appris à penser comme des gardiens des ressources sous notre intendance afin de protéger lesdites ressources pour des générations à venir.

En posant un regard sur les 135 prochaines années, nous sommes conscients de notre responsabilité à nous adapter et à innover dans notre quête de résultats positifs pour tous nos groupes de parties prenantes. L'an passé, nous avons lancé « Sucre+ », notre nouveau programme de durabilité. Pour ce programme, nous intégrons cette même culture d'amélioration continue à nos efforts de durabilité afin d'assurer la durabilité du goût sucré dans les années à venir.



GOUVERNANCE ESG ET INITIATIVES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Surveillance par le conseil d'administration

Notre engagement à adopter les principes de bonne conduite à titre d'entreprise socialement responsable commence au sommet de l'organigramme. Chez Rogers, notre conseil d'administration prend cet engagement au sérieux. Le conseil d'administration a adopté un mandat officiel énonçant les responsabilités de gérance du conseil d'administration, tel qu'il est indiqué dans le mandat du conseil d'administration et dans les règlements administratifs de Rogers.

Conformément à son engagement en matière de pratiques proactives de gouvernance et de surveillance des risques, le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'évaluer les risques importants liés aux activités de l'entreprise. Le processus de gouvernance est conçu pour garantir que nous mettons en œuvre des systèmes qui déterminent, gèrent et surveillent efficacement les principaux risques associés à nos secteurs d'activité afin d'atténuer ou de réduire les impacts négatifs potentiels.

Dans le cadre de ce mandat, le conseil d'administration de Rogers supervise le programme, la stratégie et les progrès ESG pour qu'ils s'alignent sur les objectifs de la Société, les intérêts, les risques et les possibilités des parties prenantes. Des orientations et des conseils clairs sont fournis à la direction de la Société au cours des réunions régulières du Comité ESG du conseil d'administration.

Au sein du conseil d'administration, le Comité ESG est un comité permanent composé d'administrateurs indépendants nommés par le conseil d'administration. Il est responsable de :

- superviser et évaluer le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités;
- développer, recommander au conseil d'administration et mettre en œuvre des principes de gouvernance efficaces, et évaluer leur application;
- superviser et conseiller le conseil d'administration sur la gestion de la stratégie, des initiatives, des risques, des possibilités et des rapports de la Société en ce qui concerne les questions ESG importantes.

Le conseil d'administration est chargé d'approuver la stratégie de développement durable de la Société et de s'assurer que les objectifs en développement durable sont intégrés efficacement à la stratégie d'affaires globale de la Société.

Direction exécutive

Notre président et chef de la direction assure la supervision opérationnelle et veille à ce que le programme ESG soit mis en œuvre conformément aux pratiques exemplaires et aux attentes du conseil d'administration. Relevant directement du président et chef de la direction, le vice-président des ventes et du marketing veille à ce que le programme ESG de la Société soit mis en œuvre.

Gestion du programme opérationnel

La gestion de notre programme complet de développement durable interne est la responsabilité de notre directeur du développement durable. Sous la responsabilité du vice-président des ventes et du marketing, le directeur du développement durable travaille en coordination avec le Comité opérationnel ESG et d'autres chefs d'unité opérationnelle au sein de la Société pour veiller à ce que le programme et la stratégie ESG soient exécutés conformément aux attentes du conseil d'administration et de la direction exécutive.

Les objectifs ESG de la Société sont fondés sur la stratégie de développement durable approuvée par le conseil d'administration. Les objectifs propres à chaque unité opérationnelle sont établis par le service du Développement durable en collaboration avec l'unité opérationnelle correspondante.

Toutes les informations et publications relatives aux pratiques et contrôles de la Société en matière de gouvernance d'entreprise peuvent être consultées dans la section Gouvernance d'entreprise du site Web de Rogers Sugar : <https://lanticrogers.com/fr/investors/corporate-governance/>.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Superviser tous les aspects ESG, y compris notre stratégie et nos objectifs en la matière, les principaux projets internes et externes et tout risque liés à ces questions.

Donner des conseils aux chefs d'unité opérationnelle lors des réunions régulières du Comité ESG du conseil d'administration.

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Assurer la supervision opérationnelle en collaboration avec l'ensemble de l'équipe de direction.

Présenter les indicateurs de performance liés aux facteurs ESG.

VICE-PRÉSIDENTE, VENTES ET MARKETING

Sous la responsabilité du président et chef de la direction, elle supervise le programme ESG global et guide directement l'équipe opérationnelle de l'ESG et du développement durable dans l'exécution de la stratégie ESG.

Présenter les indicateurs de performance liés aux facteurs ESG.

ÉQUIPE DE L'ESG ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Gestion quotidienne des programmes ESG et durabilité, y compris la stratégie, les politiques, les objectifs et les projets, de la conception à l'exécution

Présenter les indicateurs de performance liés aux facteurs ESG.

COMITÉ OPÉRATIONNEL ESG

Consultation des chefs d'unité opérationnelle de tous les services

Présenter les indicateurs de performance liés aux facteurs ESG.

NOTRE VISION

« Être une formidable entreprise avec laquelle s'associer, pour y travailler et pour y investir, en offrant un portefeuille de solutions d'édulcorants naturels de premier plan. »

NOS VALEURS

SÉCURITÉ

Nous agissons avec l'intention bien arrêtée de nous garder tous, visiteurs compris, en toute sécurité.

EMPLOYÉS

Nous travaillons en équipe de façon efficace et nous livrons ce que nous avons promis.

CLIENTS

Nous bâtissons des relations solides avec nos clients et, collectivement, leur livrons ce à quoi nous nous sommes engagés.

COMMUNAUTÉ

Nous sommes déterminés à contribuer au bien-être des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.

EXCELLENCE

Nous recherchons constamment de meilleures façons de faire.

INTÉGRITÉ

Nous agissons avec intégrité, enthousiasme et de façon résolue.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous faisons tous les efforts pour réduire notre empreinte environnementale et ajouter à notre profitabilité.

10

RAPPORT ESG 2024

Rogers Sugar inc.

11

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DES NATIONS UNIES

Les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies servent de cadre directeur aux efforts de développement durable en garantissant la contribution de nos stratégies aux priorités globales en la matière. Rogers intègre les principes des ODD à son intendance environnementale, à ses pratiques commerciales éthiques et durables et à ses initiatives pour les gens, la gouvernance et l'impact communautaire.

Dans les pages de ce rapport, nous présentons les piliers de notre stratégie ESG et expliquons comment chaque pilier permet l'atteinte des différents ODD. Notre approche privilégie les ODD qui nous permettent d'apporter les contributions les plus utiles.

Intendance environnementale

ODD 6 : Eau potable et assainissement – Mise en œuvre des mesures de conservation de l'eau, amélioration de la gestion des eaux usées et réduction de l'intensité de l'extraction d'eau.

ODD 7 : Énergie propre et à un coût abordable – Amélioration de l'efficacité énergétique, investissement dans les sources d'énergie plus propres et réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

ODD 12 : Consommation et production responsables – Promotion de l'approvisionnement durable, réduction des déchets, pratiques d'économie circulaire et gestion efficace des ressources.

ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques – Mise en œuvre des initiatives de réduction du carbone, amélioration de l'efficacité énergétique et renforcement de la résilience aux changements climatiques.

ODD 14 : Vie aquatique – Protection des écosystèmes marins et d'eau douce par la réduction des prélèvements d'eau, amélioration du traitement des eaux usées et prévention de la pollution.

ODD 15 : Vie terrestre – Promotion des pratiques agricoles durables et des stratégies de gestion des déchets pour limiter les perturbations environnementales.

Pratiques commerciales éthiques et durables

ODD 2 : Faim « zéro » – Par une certification de la durabilité, nous favorisons une agriculture durable et des systèmes alimentaires résilients. Nous y contribuons en nous approvisionnant en sucre à betterave et en sucre à canne certifié en adoptant des pratiques qui permettent d'assurer la santé des sols, de conserver l'eau et de favoriser la biodiversité, ce qui renforce la production agricole et la sécurité alimentaire à long terme.

ODD 8 : Travail décent et croissance économique – Assurance de la justesse des pratiques de travail, de l'application de conditions de travail sûres et de la promotion d'une croissance économique à long terme dans toute notre chaîne de valeur.

ODD 10 : Réduction des inégalités – Avancement de la diversité, de l'équité et de l'inclusion conjointement avec l'assurance de l'application de pratiques commerciales éthiques en matière d'approvisionnement et de partenariats avec les fournisseurs.

ODD 12 : Consommation et production responsables – Promotion de l'approvisionnement durable pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

ODD 15 : Vie terrestre – Promotion des pratiques agricoles durables pour protéger la biodiversité, la santé des sols et l'intégrité des écosystèmes.

Gens, gouvernance et impact communautaire

ODD 3 : Bonne santé et bien-être – Priorité accordée à la sécurité des employés, aux programmes de bien-être et aux initiatives sur le mieux-être au travail.

ODD 5 : Égalité entre les sexes – Promotion de l'égalité des genres, de l'embauche inclusive et des possibilités de leadership pour les groupes sous-représentés.

ODD 8 : Travail décent et croissance économique – Assurance de la justesse des pratiques de travail, de l'application de conditions de travail sûres et de la promotion d'une croissance économique à long terme dans toute notre chaîne de valeur.

ODD 11 : Villes et communautés durables – Promotion de l'approvisionnement durable, de la réduction des déchets, des pratiques d'économie circulaire et de la gestion efficace des ressources.

ODD 12 : Consommation et production responsables – Promotion de l'approvisionnement durable, réduction des déchets, pratiques d'économie circulaire et gestion efficace des ressources.

ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques – Promotion de la lutte contre les changements climatiques dans toute la chaîne d'approvisionnement pour assurer une résilience dans un contexte changeant en la matière.

ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces – Renforcement de la gouvernance, du comportement commercial éthique et de la conformité réglementaire.

ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs – Partenariat avec des dirigeants de l'industrie pour favoriser un dialogue sur la durabilité mondiale et investissement dans des initiatives issues des communautés.



ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport comporte des déclarations et de l'information qui sont ou peuvent être des « énoncés prospectifs » ou de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs sont, notamment, des énoncés et renseignements qui reflètent les prévisions actuelles de la Société à l'égard d'événements et de performances futurs. Les termes comme « peut », « pourrait », « devrait », « prévoit », « a l'intention de », « suppose », « s'attend », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires, ainsi que la forme négative de ces expressions, indiquent qu'il s'agit d'énoncés prospectifs. Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, Rogers prévient les parties prenantes que les énoncés concernant la stratégie, les ambitions, les objectifs, les cibles, les engagements, les efforts, les initiatives, les programmes de même que nos investissements pour ce faire, ainsi que le calendrier, les résultats, les réalisations et les impacts prévus ou attendus sont, ou peuvent être, des énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations et des hypothèses faites par la Société en fonction de son expérience et de sa perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que Rogers juge pertinents et raisonnables de considérer dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats ou événements réels différeront sensiblement des attentes qu'expriment ces énoncés.

La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée.

Bien que Rogers estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs sont raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. L'information prospective aux présentes est formulée à la date du présent rapport annuel ESG, et Rogers décline toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de cette information par suite d'événements ou de circonstances postérieurs à la date des présentes ou autrement, à moins qu'elle n'y soit tenue en vertu de la loi.

Assurer un héritage durable :
Qui nous sommes et ce que nous faisons

« Nous appliquons les principes de matérialité et d'impact des parties prenantes pour évaluer les initiatives qui comptent le plus pour notre entreprise et nos parties prenantes. »



Rogers Sugar inc. détient la totalité des actions ordinaires de Lantic inc., qui exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi que l'unique usine canadienne de transformation du sucre de betterave qui est située à Taber, en Alberta. Rogers Sugar inc. exerce ses activités en tant qu'entité de fabrication, conformément aux exigences réglementaires en matière de catégorisation. Les produits de Lantic/Rogers comprennent notamment du sucre granulé (régulier et biologique), de la cassonade, du sucre à glacer, des sucres liquides et en cubes et des sirops de spécialité, ainsi que de l'agave, du sucre de coco biologique, du sucre Nature's RAWMC, du sucre et des flocons d'érable et d'autres mélanges secs.



Lantic inc. détient également la totalité des actions ordinaires de Corporation des Produits de l'Érable (« The Maple Treat Corporation » ou « TMTC »). TMTC exploite des usines à Granby, Dégelis et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de TMTC comprennent notamment du sirop d'érable ainsi que des produits dérivés du sirop d'érable et sont surtout vendus sous des marques privées de détaillants et sous différentes marques maison.



Nos activités



- ROGERS**
- 1. Siège social et raffinerie de sucre de canne **Vancouver (C.-B.)**
 - 2. Usine de betteraves **Taber (ALB.)**
 - 3. Centre de distribution **Toronto (ONT.)**
 - 4. Bureau de direction et raffinerie de sucre de canne **Montréal (QC)**

- TMTc**
- 5. Usine d'embouteillage, et service des ventes et centre de distribution de l'Est **Granby (QC)**
 - 6. Usine d'embouteillage, entrepôt et centre d'expédition **Saint-Honoré-de-Shenley (QC)**
 - 7. Usine d'embouteillage, entrepôt et centre d'expédition **Dégelis (QC)**
 - 8. Usine d'embouteillage, entrepôt et centre d'expédition **Websterville (VT)**

Rogers en chiffres

1,2 G\$ | **142 M\$**
Revenus consolidés | BAIIA ajusté

6,3 % | **736 M\$**
Rendement en dividendes¹ | Capitalisation boursière¹

Volume des produits du sucre | Volume des produits de l'érable

753 K tonnes métriques | **47** millions de livres

¹ En date du 5 février 2025

GOUVERNANCE ET LEADERSHIP ESG

La bonne conduite à titre d'entreprise socialement responsable commence par une bonne gouvernance. Notre conseil d'administration croit fermement dans l'adoption d'une culture essentielle de la durabilité par toute l'organisation. Les membres doivent s'assurer que la Société est dotée de la bonne stratégie et des bonnes ressources qui leur permettront de demeurer résilients au fil du temps. Pour ce faire, ils devront établir de solides protocoles de gouvernance, superviser la stratégie de gestion, fixer des paramètres de risque et s'assurer qu'est mis en place un plan de développement des talents harmonisé avec les objectifs en matière de développement durable de la Société. Étant donné que nos objectifs évoluent au cours de notre démarche de développement durable, notre conseil d'administration s'assurera que nous continuons à défendre nos valeurs et à protéger notre réputation tout en maximisant la valeur à long terme de nos parties prenantes.

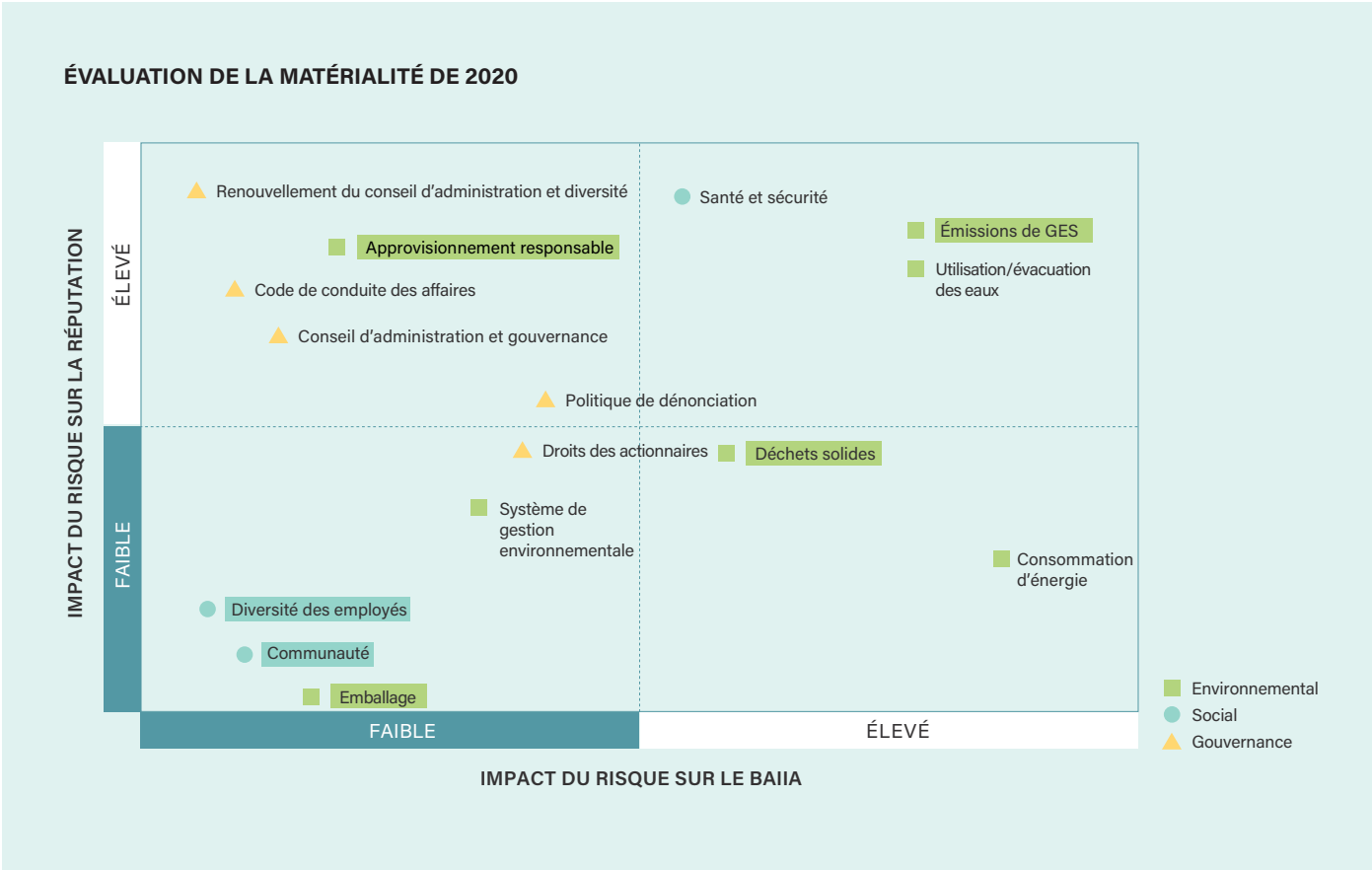
ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES ET ÉVALUATION DE LA MATÉRIALITÉ

Nous appliquons les principes de matérialité et d'impact des parties prenantes pour évaluer les initiatives qui comptent le plus pour notre entreprise et nos parties prenantes. En 2020, nous avons jeté les bases et établi une feuille de route de notre parcours ESG en appliquant à l'interne une matrice d'évaluation de la matérialité des facteurs ESG. Nous avons analysé et classé chaque facteur selon deux critères majeurs : l'impact sur notre BAIIA [consolidé et ajusté] et l'impact sur notre réputation. Nous avons également établi un cycle quinquennal aux fins de révision et de mise à jour de notre évaluation de la matérialité.

Au cours des trois dernières années, nous avons effectué cette évaluation initiale en analysant les priorités ESG des principales parties prenantes de Rogers. Ce processus de consolidation permet de nous assurer que nos principaux facteurs d'intérêt respectent les priorités des parties prenantes et d'avoir un programme à jour et pertinent.

Les résultats de notre plus récent examen présentés ci-dessous indiquent que nos parties prenantes accordent une grande priorité à des initiatives comme l'approvisionnement responsable, les émissions de gaz à effet de serre (GES), la diversité des employés, la communauté, l'emballage et les déchets solides. Cependant, au cours de cette période, nous avons pris des mesures pour répondre à d'autres priorités sociales et de gouvernance, telles que la consommation responsable, l'éthique des fournisseurs et l'éthique commerciale, qui sont devenues des facteurs de matérialité.

L'engagement avec les parties prenantes de Rogers et la création d'une matrice d'évaluation de la matérialité des facteurs ESG à l'interne constituent l'une des composantes de base de l'évaluation de l'efficacité de notre programme ESG et permettent d'orienter l'élaboration de stratégies et d'objectifs à court et à long terme. La prochaine mise à jour importante de notre évaluation de la matérialité est prévue pour 2025.



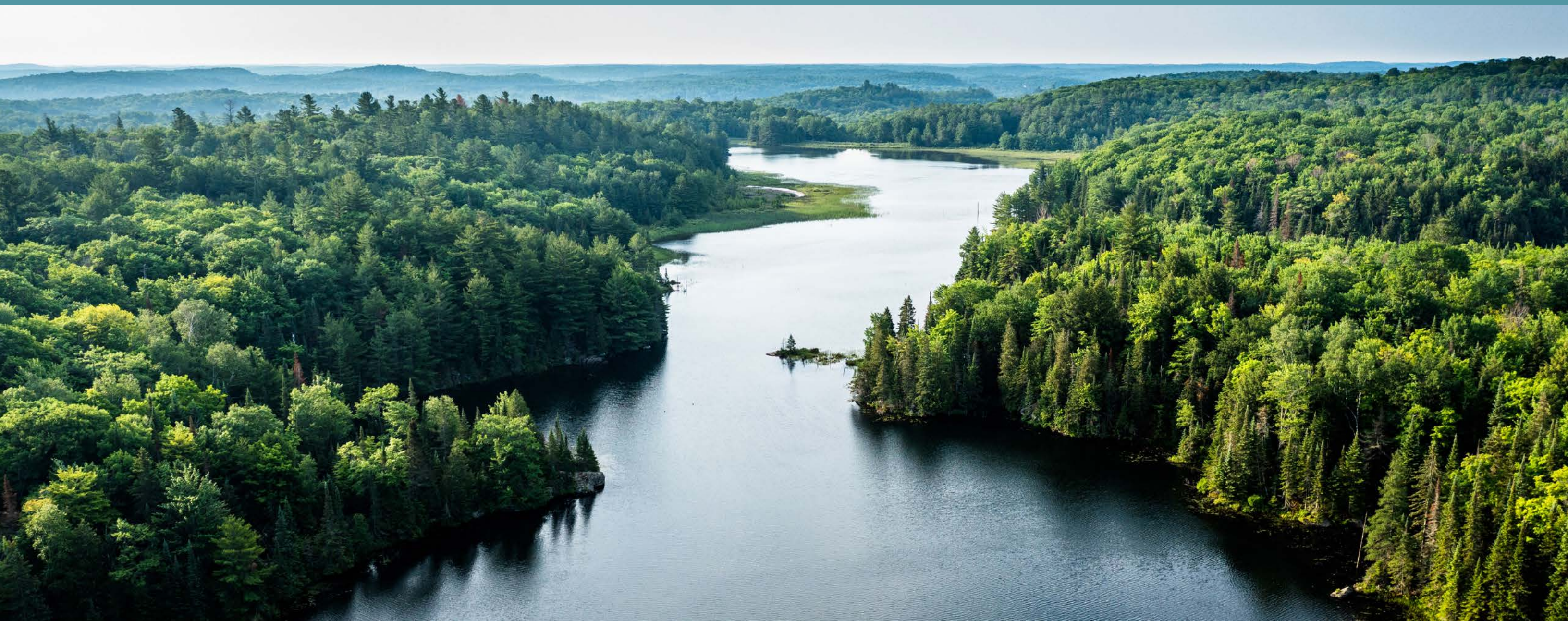


Intendance environnementale

Chez Rogers, nous reconnaissons que notre responsabilité environnementale s'applique à l'ensemble de notre chaîne de valeur, de l'approvisionnement en matières premières au raffinage, à l'emballage et à la distribution des produits.

Notre engagement en développement durable fait partie intégrante de chaque aspect de nos activités et fait en sorte que nous répondons à la demande croissante des clients tout en réduisant notre empreinte écologique. Grâce à des investissements stratégiques dans des initiatives d'efficacité énergétique, de décarbonation, de gestion de l'eau et d'économie circulaire, nous relevons de façon proactive les défis que posent les changements climatiques et la conservation des ressources.

« Comme la demande pour nos produits ne cesse de croître, nous sommes déterminés à étendre nos activités de façon responsable en nous assurant que le développement durable demeure au cœur de notre stratégie d'affaires à long terme. »



Nous adoptons une approche axée sur les données en matière d'intendance environnementale en misant sur les systèmes de surveillance avancés, les programmes d'efficacité opérationnelle et les partenariats en approvisionnement durable pour limiter notre impact. En 2024, nous avons renforcé notre stratégie en matière de lutte contre les changements climatiques en mettant en œuvre de nouveaux projets d'optimisation de l'énergie, en élargissant des initiatives de conservation de l'eau et en améliorant les pratiques de gestion des déchets à l'ensemble de nos installations. Nous nous concentrons non seulement sur la conformité, mais également sur la stimulation de l'amélioration continue et de l'innovation qui s'harmonisent avec les meilleures pratiques mondiales et l'évolution des exigences en matière de réglementation.

Comme la demande pour nos produits ne cesse de croître, nous sommes déterminés à étendre nos activités de façon responsable en nous assurant que le développement durable demeure au cœur de notre stratégie d'affaires à long terme. L'intégration de stratégies axées sur les données, de meilleures pratiques d'ingénierie, de meilleures orientations en protection de l'environnement et de la collaboration avec l'industrie nous prépare à faire preuve d'une plus grande résilience et à créer un avenir plus durable pour notre entreprise, nos parties prenantes et les communautés que nous servons.

Lutte contre les changements climatiques : Décarbonation, efficacité énergétique et conservation des ressources

RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE CARBONE : EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE

Comme les changements climatiques continuent de présenter de sérieux défis pour la production alimentaire mondiale, les entreprises de l'industrie doivent adopter une approche entièrement intégrée de lutte contre les changements climatiques afin de mener une gestion des risques associés plus proactive. Nous sommes déterminés à faire progresser la production et la consommation durables par l'optimisation des ressources et la réduction des déchets, et à favoriser l'adoption des principes d'économie circulaire. Nos efforts comprennent l'amélioration de l'efficacité des processus, l'augmentation de l'utilisation des matières et la mise à profit des renseignements fondés sur des données pour assurer l'amélioration continue de l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne de valeur. Nous nous alignons sur plusieurs objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, notamment ceux-ci :



ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable) : Nous sommes déterminés à améliorer l'efficacité énergétique dans toutes nos opérations tout en intégrant des sources d'énergie plus propres. Au moyen d'initiatives de gestion de l'énergie stratégique, de l'optimisation des processus et de l'investissement dans des technologies à faibles émissions de carbone, nous travaillons activement à réduire notre empreinte énergétique et à améliorer notre efficacité opérationnelle.

ODD 12 (Consommation et production responsables) : La conservation des ressources est un principe fondamental de notre stratégie de développement durable. Nous mettons l'accent sur l'optimisation des

ressources, la réduction des déchets et la mise en œuvre des principes d'économie circulaire pour l'ensemble de notre chaîne de valeur. Nos initiatives comptent

l'amélioration de l'efficacité des processus, l'augmentation de l'utilisation des matières et la mise à profit des renseignements fondés sur des données pour perfectionner sans cesse nos activités.

ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques) : Dans le cadre de notre engagement en décarbonation, nous avons renforcé notre suivi des émissions de gaz à effet de serre (GES), mis en œuvre nos nouveaux systèmes de collecte de données et amélioré notre transparence grâce à une vérification par un tiers. Nous atténuons activement les risques liés au climat au moyen d'évaluations des risques climatiques, de l'engagement des fournisseurs et de stratégies opérationnelles d'adaptation pour assurer notre résilience dans un contexte qui évolue rapidement.

Grâce à l'innovation, aux améliorations aux processus et à l'harmonisation réglementaire, nous ne cessons de renforcer notre capacité à atténuer les risques climatiques, d'améliorer notre efficacité énergétique et de nous tourner vers des pratiques commerciales plus durables. Notre engagement à réaliser ces ODD nous permet de demeurer à l'avant-scène de la durabilité industrielle tout en contribuant par une plus grande résilience et une plus grande sobriété de l'empreinte carbone pour l'avenir.

UTILISATION DE DONNÉES POUR RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

Les changements climatiques sont un appel universel à l'action, et nous sommes déterminés à travailler en ce sens dans notre quête d'une solution mondiale. Nous prenons des mesures dans toutes nos opérations pour réduire nos émissions de carbone, améliorer notre efficacité énergétique et passer à des sources d'énergie durables. En tant que membre du Partenariat en économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC), nous sommes activement engagés à faire avancer l'efficacité énergétique au sein de notre industrie.

Dans le respect de notre approche fondée sur les données en matière de lutte contre les changements climatiques, nous avons travaillé à augmenter la qualité des données qui appuient notre stratégie climatique en 2024. Le lancement d'une évaluation énergétique complète dans l'ensemble de nos installations, visant à établir une base de référence pour la consommation d'énergie et les émissions, a été une initiative clé de l'année. Cette première étape essentielle nous permettra de renseigner nos stratégies de réduction des émissions à long terme et de relever les principales possibilités d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Dans le cadre de notre engagement en matière de transparence et d'amélioration continue, nous avons mis au point nos systèmes de gestion des données climatiques pour nous assurer de respecter les exigences d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et de donner l'exemple en conformité aux normes internationales de production de rapports sur le développement durable.

Pour assurer l'intégrité et la transparence de nos données, nous avons appliqué les mesures suivantes :

- Nouvelles pratiques de collecte et de consignment des données alignées sur les attentes en matière de réglementation
- Examens internes mensuels des données climatiques et énergétiques aux fins d'exactitude et d'uniformité
- Déploiement d'outils et de logiciels spécialisés pour améliorer le suivi et la fiabilité des données

- Utilisation d'outils de mesure étalonnés et de procédures de gestion des dossiers normalisées

Nous veillons aussi à ce que toutes les émissions associées à nos installations, en particulier les installations réglementées par des cadres provinciaux de présentation de rapports sur le climat, soient entièrement conformes à leurs réglementations provinciales respectives. Ces efforts s'inscrivent dans notre vaste engagement à respecter des normes élevées en matière de qualité des données, de reddition de comptes et d'harmonisation réglementaire dans tous les aspects de nos rapports environnementaux.

Ces nouveaux processus et outils en place nous permettent de nous aligner sur les meilleures pratiques en matière de gestion des données climatiques tout en nous préparant proactivement aux nouvelles normes et attentes réglementaires.

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES

La gestion des risques climatiques prend de plus en plus d'importance pour les producteurs d'aliments en raison des défis accrus que recèlent les changements climatiques. La gestion efficace des risques climatiques nécessite l'évaluation de menaces à la chaîne d'approvisionnement, aux processus de production et aux réseaux de distribution qui sont attribuables aux variations climatiques, à la pénurie des ressources et aux phénomènes extrêmes. En déterminant et en évaluant les risques liés au climat, Rogers peut élaborer des stratégies prospectives pour atténuer ces impacts. Ces stratégies comportent l'adoption de pratiques d'approvisionnement résilientes, l'amélioration de la souplesse opérationnelle et l'investissement dans des technologies durables. Notre approche intégrée de la gestion des risques assure la durabilité à long terme de l'environnement dans lequel nous évoluons et travaillons.

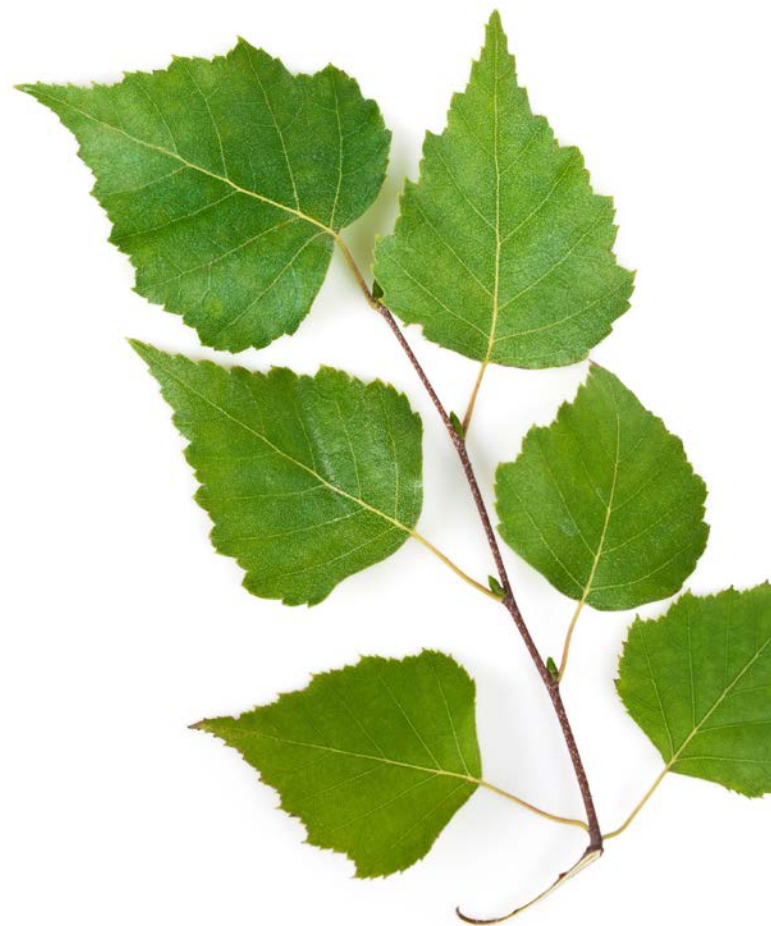
ÉVALUATION DES RISQUES CLIMATIQUES

Rogers reconnaît les risques accrus que représentent les changements climatiques et le besoin de stratégies d'adaptation et d'atténuation proactives. Les risques liés au climat, qu'il s'agisse des risques physiques qui pèsent sur la disponibilité et le transport des matières premières ou des risques de transition causés par la dynamique de la réglementation et du marché en évolution, pourraient avoir un impact considérable sur nos activités. Pour assurer notre résilience, nous alignons notre approche de la gestion des risques et de la présentation de rapports aux parties prenantes sur le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC) du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (CNIID), ce qui oriente notre évaluation exhaustive des risques climatiques. Cet alignement nous permet de prendre en compte la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les mesures en question en déterminant et en gérant les risques et les possibilités liés au climat dans toutes nos opérations. Plus précisément, les sections ci-dessous reflètent notre évaluation des risques physiques et des risques de transition, conformément aux piliers d'information de base du GTIFCC quant à la stratégie et à la gestion des risques.

RISQUES PHYSIQUES

En tant que producteur d'édulcorants naturels, notre entreprise repose grandement sur les intrants agricoles à la fois pour le secteur du sucre et le secteur des produits de l'érable. Les changements climatiques représentent des menaces croissantes pour nos volumes de production en raison de ce qui suit :

- Phénomènes météorologiques extrêmes – L'augmentation des températures et de la fréquence des inondations, des sécheresses et des conditions climatiques imprévisibles présente une menace considérable pour notre approvisionnement en matières premières et impacte tout particulièrement la production de la betterave à sucre et de la canne à sucre. Ces phénomènes météorologiques extrêmes peuvent entraîner une réduction des récoltes, une réduction de la qualité des intrants et une perturbation de l'approvisionnement.



- Pénurie d’eau – Le raffinage du sucre nécessite une grande quantité d'eau, alors des changements climatiques relatifs à la disponibilité de l'eau pourraient perturber les opérations. Des sécheresses prolongées et une réglementation plus stricte des eaux peuvent nécessiter un investissement plus important dans la conservation de l'eau et les mesures d'efficacité.
- Sensibilité de la production de sirop d'érable – La production de sirop d'érable dépend largement des fluctuations saisonnières de température. Une hausse des températures pourrait réduire la période de récolte et la production de sève, tandis que la modification de l'utilisation des sols induite par le changement climatique à plus long terme peut limiter davantage les aires de production de sirop d'érable.

RISQUES LIÉS À LA TRANSITION

En plus des risques physiques, la dynamique réglementaire, la dynamique économique et la dynamique du marché se transforment sous l'effet des changements climatiques et présentent de nouveaux défis pour les entreprises. Les risques de transition sont notamment ceux-ci :

- Changements réglementaires – Les règlements de plus en plus stricts sur la communication de renseignements sur le climat, notamment les Normes canadiennes d’information sur la durabilité (NCID 1 et NCID 2) et la Directive sur la publication d’informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD) de l’Union européenne nécessitent une communication exhaustive et normalisée en matière de durabilité. Nos efforts de conformité incluent un investissement dans l'augmentation de la comptabilisation du carbone, du suivi des émissions et des rapports sur la chaîne d’approvisionnement, ce qui nécessite une augmentation des ressources humaines et financières et des ajustements aux cadres de présentation de rapports internes.
- Tarification du carbone et changement de politique – Rogers exploite trois installations de production au Canada (Montréal, Vancouver et Taber), qui sont assujetties à des régimes provinciaux de tarification du carbone. Ces régimes peuvent faire l'objet de changements de politique. Des augmentations potentielles du niveau de taxation du carbone pourraient faire grimper les coûts opérationnels, impacter le rendement financier et nécessiter un plus grand investissement dans des technologies à faibles émissions de carbone.
- Fluctuations de la demande du marché – les préférences des consommateurs et des investisseurs fluctuent de plus en plus au profit de produits de sources durables et à faibles émissions de carbone. Ces fluctuations nécessitent une innovation continue dans nos offres de produits pour répondre aux attentes en matière de durabilité et pour conserver notre compétitivité sur les marchés.

STRATÉGIES DE GESTION DES RISQUES

Pour atténuer l'impact des risques climatiques, Rogers a élaboré des stratégies ciblées afin d’augmenter la résilience opérationnelle et le rendement en matière de durabilité :

- Gestion de l’énergie – Mise en œuvre d’initiatives de gestion de l’énergie stratégique, notamment les projets d'efficacité énergétique et les investissements dans des technologies à faibles émissions de carbone, pour réduire les émissions et les coûts opérationnels.
- Conservation de l’eau – Renforcement du recyclage de l'eau, de la gestion des eaux usées et des évaluations des risques pour augmenter la résilience opérationnelle face à la pénurie d'eau.
- Engagement auprès des fournisseurs – Collaboration active avec les fournisseurs pour augmenter l'achat de matières agricoles vérifiées et certifiées, pour s'assurer que les pratiques agricoles durables aident à atténuer les risques climatiques liés aux matières premières.

STRATÉGIES PROSPECTIVES

Dans le cadre de notre stratégie de durabilité à long terme, nous prenons des mesures d’évaluation, d’adaptation et d’innovation pour demeurer à l'avant-scène des risques climatiques :

- Harmonisation réglementaire – Amélioration de la divulgation de l’information et de la gouvernance en matière de durabilité pour répondre aux nouvelles exigences nationales et internationales de divulgation de l’information.
- Innovation dans la production – Exploration d’améliorations aux processus et de méthodes de production améliorées qui s’alignent sur les exigences relatives aux faibles émissions de carbone et à l'approvisionnement durable.
- Planification de la résilience – Évaluation des scénarios de risques climatiques propres aux installations et des stratégies d’adaptation pour limiter les risques de perturbations à l'ensemble des chaînes d’approvisionnement en sucre et en produits de l’érable.

En déterminant et en gérant proactivement les risques liés au climat, Rogers vise à assurer la résilience, la durabilité et la compétitivité à long terme de ses opérations dans une conjoncture mondiale en évolution.

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Chez Rogers, nous reconnaissons que pour relever les défis des changements climatiques à long terme, nous devons appliquer dès maintenant des mesures de lutte contre les changements climatiques significatives et vérifiables. Nous sommes déterminés à réduire nos émissions de carbone, à améliorer l'efficacité énergétique et à passer à des sources d’énergie durables.

Grâce à un processus décisionnel au caractère scientifique, à des partenariats stratégiques et à des investissements continus dans l'efficacité énergétique, nous visons à assurer que nos mesures de lutte contre les changements climatiques contribuent considérablement aux efforts de décarbonation mondiaux tout en maintenant notre résilience opérationnelle.

RENFORCEMENT DU SUIVI DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) ET DE LA GOUVERNANCE DES DONNÉES

La lutte efficace contre les changements climatiques commence par l’utilisation de données exactes et vérifiables. En 2024, nous avons amélioré notre système de suivi des émissions de façon significative, en nous assurant que nos divulgations de l’information sur le climat étaient plus fiables, transparentes et conformes aux nouvelles normes réglementaires.

Les principales avancées en matière de suivi des émissions en 2024 étaient les suivantes :

- Alignement sur les normes canadiennes d’information sur la durabilité (NCID 1 et NCID 2) – Assurer la conformité aux cadres de présentation de rapports nationaux et internationaux sur les GES.
- Mise en œuvre des pratiques de collecte des données améliorées – Nouveaux protocoles de consignation et de vérification avec des examens mensuels sur les données climatiques aux fins d’exactitude et de préparation à la vérification.
- Utilisation d’outils de suivi avancés – Intégration de nouvelles solutions logicielles pour simplifier la collecte de données et la communication des émissions dans l'ensemble des installations.
- Vérification par un tiers – Pour la première fois, 99 % de nos données sur les émissions des champs d'application 1 et 2 ont été vérifiées de façon indépendante, établissant une nouvelle référence en matière de transparence, que nous avons l'intention de continuer à utiliser annuellement.

VENTILATION DES ÉMISSIONS DE GES EN 2024

INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE GES (TCO ₂ e) ^{(1),(2),(3)}	2024	2023	2022
CHAMP D'APPLICATION 1			
Combustion de carburants à des sources stationnaires	195 447	189 033	200 490
Combustion de carburants à des sources mobiles	522	667	543
Pertes de gaz réfrigérants	83	23	27
Émissions des procédés industriels	2 844	3 056	3 333
Émissions fugitives	457	409	459
Gestion des déchets sur site ⁽³⁾	13 815	14 182	12 879
Gestion des eaux usées sur le site	21 843	23 347	37 197
CO ₂ acheté et utilisé dans le processus	182	892	518

CHAMP D'APPLICATION 2⁽⁴⁾

Consommation d’électricité importée	3 769	3 044	4 053
-------------------------------------	-------	-------	-------

CHAMP D'APPLICATION 3⁽⁵⁾

Émissions de l’énergie en amont	186	158	307
Biens achetés	384 463	404 907	369 988
Transport en amont	269 696	309 551	305 209
Gestion des déchets solides	1 748	1 768	3 084
Approvisionnement en eau de la ville	402	413	416
Traitement des eaux usées de la ville	401	417	440

HORS DES CHAMPS D'APPLICATION

CO ₂ à base de biomasse ⁽⁶⁾	12 496	8 351	9 985
---	--------	-------	-------

(1) www.ghgprotocol.org

(2) Les données peuvent ne pas concorder puisqu'elles sont arrondies.

(3) La catégorisation des émissions en 2024 a changé par rapport aux années précédentes. Les sources d’émissions ont été reclassées conformément aux catégories du protocole de GES. En conséquence, les résultats des années précédentes pour la gestion des déchets et des eaux usées sur le site ont été redressés. Les émissions totales demeurent inchangées.

(4) Les résultats du champ d'application 2 basés sur la localisation et sur le marché sont calculés comme équivalents.

(5) Veuillez noter que nos émissions du champ d'application 3 sont susceptibles de changer à mesure que nous intégrons de nouvelles sources d’émissions et améliorons la qualité des données. Bien que nous déclarions ces émissions, elles ne sont pas actuellement utilisées dans les calculs d'intensité en raison des efforts continus visant à en améliorer la précision.

(6) Les émissions de CO₂ à base de biomasse comptent le CO₂ biogénique, comme celui issu de la décomposition de la matière organique, et le CO₂ produit par la combustion de la biomasse, comme le brûlage de la pulpe.

PROGRESSION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DE L'INTÉGRATION DE L'ÉNERGIE PROPRE

L'efficacité énergétique est au cœur de notre stratégie en matière de lutte contre les changements climatiques, ce qui nous permet d'atteindre les objectifs communs de réduction des émissions et d'amélioration du rendement opérationnel. En tant que membre du Partenariat en économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC), nous sommes activement engagés à faire avancer l'efficacité énergétique dans l'ensemble de notre industrie et à miser sur la mise en commun des connaissances et des meilleures pratiques.

En 2024, nous avons lancé une évaluation énergétique complète dans l'ensemble de nos principales installations. Cette initiative visait à :

- établir une base de référence de la consommation d'énergie pour chaque installation;
- cartographier les flux d'énergie et déterminer les écarts en matière de mesures d'énergie;

- déterminer les possibilités de réduction des émissions à fort impact;
- améliorer la planification de l'efficacité à long terme au moyen de renseignements fondés sur des données.

Voici des avancées en matière d'efficacité énergétique :

- Optimisation des systèmes de vapeur – Augmentation de la performance de la chaudière, de l'isolation, du système de canalisation de vapeur et de retour d'eau condensée et de la surveillance en temps réel pour réduire les pertes d'énergie.
- Automatisation des processus – Mise au point de commandes numériques pour optimiser la consommation d'énergie, utilisation de matières et de techniques innovatrices, examen et amélioration des processus et élimination des inefficacités.
- Modernisation de l'équipement – Transition à des moteurs, des pompes et des systèmes d'éclairage DEL à rendement élevé afin de réduire la consommation d'énergie.





La durabilité en action

OPTIMISATION DE LA CRISTALLISATION DU SUCRE POUR RÉDUIRE L'ÉNERGIE ET LES DÉCHETS À MONTRÉAL.

En janvier 2024, nous avons lancé un cristalliseur à refroidissement à notre raffinerie de Montréal pour améliorer l'efficacité de notre processus de raffinage du sucre. Ce système favorise la formation de cristaux plus grands et plus uniformes, ce qui réduit le temps de traitement et l'utilisation de l'énergie.

L'amélioration du processus de cristallisation nous permet de réduire le taux de liquide sucré requis pour le retraitement, qui passe de 6,4 % à 4,9 %, ce qui diminue les étapes à forte intensité de consommation d'énergie comme la clarification, la filtration et l'évaporation de même que l'utilisation de produits chimiques.

Contrairement aux méthodes traditionnelles qui reposent sur l'évaporation, le cristalliseur à refroidissement régularise avec précision la température pour favoriser la croissance de cristaux, ce qui en fait une option plus écoénergétique. Pour renforcer davantage la performance, nous avons installé deux systèmes de refroidissement qui profitent des températures saisonnières plus froides.

Cette initiative illustre parfaitement comment l'innovation en matière de processus peut améliorer l'efficacité opérationnelle, réduire l'utilisation de l'énergie et favoriser l'atteinte de nos objectifs de durabilité plus généraux.

PROGRESSION DE L'INTÉGRATION DE L'ÉNERGIE PROPRE

Conformément à notre stratégie de transition vers des sources d'énergie plus propres, nous déterminons les possibilités de trouver et d'utiliser d'autres flux d'énergie dans le cadre de nos opérations. Une initiative clé consiste à récupérer du biogaz à notre installation de traitement des eaux usées.

Les matières organiques issues des eaux usées sont soumises à une digestion anaérobie, ce qui génère du biogaz. Plutôt que de rejeter le biogaz, nous le captons et l'utilisons comme substitut renouvelable du gaz naturel dans nos chaudières, ce qui réduit à la fois la dépendance au combustible fossile et les émissions de gaz à effet de serre.

Nous explorons des solutions d'énergie propre supplémentaires, notamment la production d'énergie renouvelable, le stockage d'énergie et l'électrification du processus. Par ces efforts, nous cherchons à rendre les activités plus résilientes et plus sobres en carbone tout en maintenant la rentabilité et la responsabilité environnementale.

ENGAGEMENT À ASSURER L'AMÉLIORATION CONTINUE ET LE LEADERSHIP DE L'INDUSTRIE

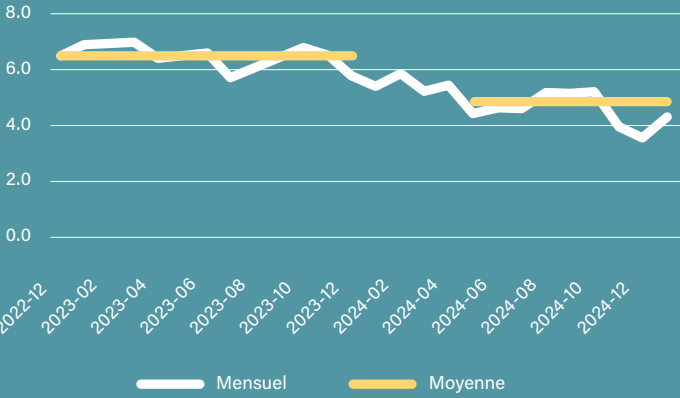
La lutte contre les changements climatiques nécessite de toujours innover, collaborer et investir. Chez Rogers, nous sommes déterminés à :

- élargir nos programmes d'efficacité énergétique au moyen de technologies à faibles émissions de carbone et des pratiques exemplaires;

- renforcer l'engagement de nos fournisseurs pour réduire les émissions en amont et favoriser l'approvisionnement durable;
- augmenter l'alignement sur la réglementation régissant la communication de renseignements sur le climat en constante évolution.

En combinant les stratégies de réduction de l'énergie et des émissions aux améliorations de l'efficacité opérationnelle et les solutions d'énergie propre, nous intégrons la durabilité à nos opérations et travaillons en vue d'un avenir sobre en carbone et résilient.

POURCENTAGE DE LIQUIDE SUCRÉ AUX FINS DE REFONTE (%)



CONSERVATION DES RESSOURCES

Chez Rogers, la conservation des ressources est une priorité essentielle. Nous travaillons à limiter la consommation de matières premières, à améliorer l'efficacité des processus et à réduire les déchets à chaque étape de la production. Par les améliorations opérationnelles, les avancées technologiques et la planification stratégique, nous nous efforçons d'optimiser l'utilisation des ressources tout en maintenant la qualité des produits et l'efficacité de la production. Notre approche est centrée sur la maximisation de l'efficacité, la réduction des déchets et la détermination des possibilités d'amélioration continue.

OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DANS TOUTES NOS OPÉRATIONS

Pour améliorer la gestion efficace des ressources, nous visons :

- la maximisation de l'efficacité des processus;
- le peaufinage de l'optimisation des processus pour réduire la perte de matières et augmenter le volume de production;
- l'amélioration des techniques d'extraction et de raffinage pour accroître le rendement des matières premières;
- l'utilisation des systèmes d'automatisation et de surveillance avancée pour détecter et éliminer les inefficacités;
- l'augmentation de l'utilisation des matières;
- la réduction de la dépendance à l'égard des intrants excédentaires comme les produits chimiques et autres agents technologiques;
- la mise en œuvre des modifications aux processus pour s'assurer que les matières sont utilisées efficacement et qu'elles produisent peu de déchets;
- l'exploration de solutions innovatrices pour augmenter l'efficacité des processus de raffinage et de production;
- les améliorations opérationnelles pour réduire le gaspillage des ressources;
- la modernisation de l'équipement et la mise en place de programmes d'entretien pour optimiser le rendement et prolonger la durée de vie des produits;

- la rationalisation des processus pour éliminer les étapes superflues et augmenter l'efficacité globale;
- les principes de production sans gaspillage pour limiter la surconsommation des ressources.

PROGRESSION DE LA CONSERVATION DES RESSOURCES AXÉES SUR LES DONNÉES

Un élément clé de notre stratégie de conservation des ressources est l'utilisation de l'analyse des données et de la surveillance des processus pour déterminer les possibilités d'amélioration et prendre les mesures en conséquence. En 2024, nous :

- avons élargi la portée des systèmes de surveillance en temps réel pour faire le suivi de l'utilisation des matières et limiter le gaspillage;
- avons amélioré les audits opérationnels pour cerner les inefficacités et appliquer les mesures correctives;
- avons peaufiné les mesures de suivi du rendement pour améliorer sans cesse la gestion efficace des ressources.

ENGAGEMENT À ASSURER L'AMÉLIORATION CONTINUE

Notre stratégie de conservation des ressources est un effort continu qui évolue avec les avancées technologiques, les exigences réglementaires et les meilleures pratiques de l'industrie. Ainsi, nous :

- continuerons à investir dans l'innovation et l'optimisation des processus pour améliorer davantage la gestion efficace des ressources;
- assurerons la collaboration interfonctionnelle pour élaborer et appliquer les meilleures pratiques en matière de conservation des ressources;
- renforcerons les capacités en matière d'analyse des données pour améliorer la prise de décision et la planification à long terme en matière de développement durable.

En intégrant la conservation des ressources à nos opérations principales, nous assurons notre résilience, notre efficacité et notre durabilité.



La durabilité en action

INITIATIVE D'AMÉLIORATION DES PROCESSUS DE VANCOUVER
OPTIMISATION DE LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES PAR DES AMÉLIORATIONS AUX PROCESSUS

Dans le cadre de notre engagement continu en durabilité et en efficacité opérationnelle, nous avons apporté des améliorations considérables aux processus à la raffinerie de Vancouver. Cette initiative, centrée sur l'adoption du carbone S-1505 de Graver Technologies dans notre processus de décoloration, a permis d'obtenir d'importants avantages environnementaux. Elle sert de parfait exemple de la façon dont l'optimisation des processus peut gérer simultanément les risques environnementaux, en ce qui concerne notamment la conservation de l'eau, l'efficacité énergétique, la réduction des déchets et les améliorations du taux de production.

CONSERVATION DE L'EAU

Avant cette transition, nos cinq filtres-presses parallèles devaient être nettoyés toutes les douze heures, ce qui consommait environ 216 m³ d'eau chaque semaine. L'utilisation du carbone S-1505 nous a permis de prolonger le cycle de pressage à 24 heures et de réduire de moitié la fréquence de nettoyage. Ce changement a entraîné une réduction importante de l'utilisation de l'eau et nous a permis de réduire notre consommation aux fins de nettoyage à haute pression à 108 m³ par semaine. Sur une année d'exploitation de 46 semaines, cet ajustement se traduit par des économies annuelles d'eau douce de 4 968 m³, ce qui renforce notre engagement à faire une gestion de l'eau responsable.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La réduction de l'utilisation de l'eau a également entraîné une diminution directe de la consommation d'énergie. Auparavant, l'eau utilisée pour le nettoyage était traitée comme de l'eau douce, ce qui nécessitait son ébullition et son évaporation. En réduisant de moitié nos cycles de nettoyage, nous avons réduit considérablement la quantité d'énergie nécessaire pour gérer cette eau, ce qui a contribué à l'atteinte de nos objectifs globaux en matière de développement durable.

RÉDUCTION DES DÉCHETS

La réduction de la fréquence des cycles de nettoyage des filtres a entraîné une diminution importante des boues résiduelles de sucre clarifiées qui sont envoyées à la décharge. Auparavant, nous nous en remettions à une moyenne de 2,25 collectes de déchets par jour. L'efficacité accrue du carbone S-1505 nous a permis de réduire ce nombre à 1,6 collecte par jour. De plus, ce processus a fait en sorte que nous avons réduit notre dépendance aux adjuvants de filtration et aux produits chimiques de traitement, ce qui a limité davantage le nombre de matières utilisées à l'élimination et favorisé l'atteinte de notre objectif plus général de réduction de déchets d'exploitation.

ÉCONOMIES EN PRODUITS CHIMIQUES DE TRAITEMENT

En prolongeant nos cycles de filtres-presses, nous avons réduit de façon considérable notre dépendance aux produits chimiques de traitement, en particulier les adjuvants de filtration. Ce changement contribue non seulement à la durabilité environnementale par une réduction de l'impact associé à la production, au transport et à l'élimination des produits chimiques, mais génère également des économies de coûts en approvisionnement et en efficacité opérationnelle.

CONCLUSION

L'adoption du carbone S-1505 de Graver Technologies a permis d'obtenir des avantages mesurables de la gestion efficace des ressources, notamment une réduction de l'utilisation de l'eau, de la consommation d'énergie et de la production de déchets, tout en augmentant l'efficacité globale des processus. Cette initiative met en lumière la valeur des améliorations aux processus par l'atteinte d'objectifs en matière de développement durable et souligne notre engagement continu en responsabilité environnementale et en excellence opérationnelle.

Par une évaluation et une optimisation continues de nos processus de production, nous demeurons engagés en efficacité des ressources, en intendance environnementale et en stimulation de changements importants dans toutes nos opérations.



Saine gestion des ressources :
Eau et eaux usées

EAU, DÉCHETS ET CIRCULARITÉ : BOUCLER LA BOUCLE

L'eau est essentielle à la survie de toute vie humaine sur Terre. Une gestion saine des ressources en eau est essentielle à la réussite de notre stratégie de durabilité, assurant la viabilité à long terme de nos opérations et la protection de nos écosystèmes naturels. Nos initiatives de gestion de l'eau s'alignent sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies :



ODD 6 (Eau potable et assainissement) : Nous sommes déterminés à préserver l'accès à une eau propre pour les générations à venir en appliquant des pratiques de gestion durable de l'eau. Nos installations suivent et optimisent l'utilisation de l'eau, réduisent les prélèvements lorsque c'est possible et investissent dans des initiatives de recyclage de l'eau et de traitement des eaux usées. Notre stratégie proactive d'évaluation et de gestion des risques liés à l'eau nous permet de mener nos activités efficacement dans les régions qui manquent d'eau tout en respectant les normes de qualité de l'eau nationales et internationales.

ODD 12 (Consommation et production responsables) : L'efficacité de l'eau est un élément essentiel de notre stratégie de durabilité élargie. Rogers applique des pratiques industrielles durables dans ses opérations. Nous avons mis en œuvre des stratégies de recyclage et de réutilisation de l'eau, réduit l'évacuation des eaux usées et augmenté l'efficacité du traitement des eaux usées. Notre usine de transformation de betteraves de Taber illustre cet effort par l'utilisation de la teneur élevée en eau naturelle dans la betterave à sucre pour limiter les prélèvements d'eau de l'écosystème, ce qui réduit la consommation générale.

En surveillant continuellement notre empreinte en eau, en collaborant avec les parties prenantes et en investissant dans des pratiques durables de l'eau, nous sommes déterminés à limiter notre impact environnemental tout en assurant la sécurité hydrique à long terme.



ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES LIÉS À L'EAU

L'eau est un élément clé des processus de fabrication, de nettoyage et d'assainissement de nos installations. Rogers utilise à la fois de l'eau potable et l'eau non potable dans la production de notre sucre et de notre sirop d'érable. Nous sommes déterminés à assurer une gestion responsable de cette ressource vitale commune.

Nous comprenons que l'accès continu à l'eau requis n'est pas garanti. Cela dépend plutôt de la disponibilité de l'eau dans les zones de captage où nous exerçons nos activités. En raison des effets des changements climatiques, la fréquence accrue et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes peuvent avoir une incidence sur la disponibilité continue de l'eau utilisable.

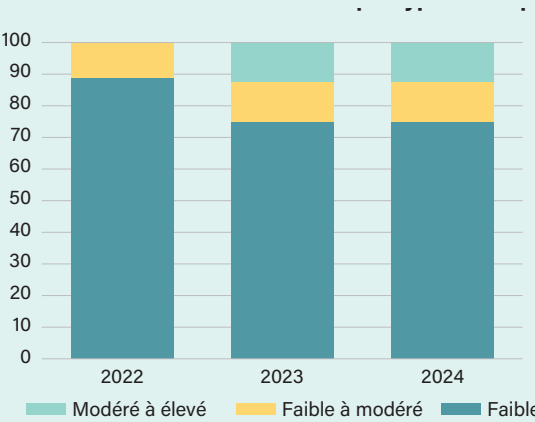
Notre approche axée sur les données en matière de durabilité commence par une collecte des données. Nous suivons, surveillons et communiquons les volumes d'eau que nous extrayons de toutes les sources. Nous recherchons continuellement des façons d'augmenter l'efficacité de notre utilisation de l'eau.

Nous menons une analyse officielle des risques liés à l'eau chaque année au moyen de l'Atlas des risques liés à l'eau fourni par le World Resources Institute (WRI). Cette évaluation nous permet de vérifier les risques physiques, réglementaires et réputationnels liés à l'eau dans toutes nos installations par une gestion proactive des défis liés à l'eau et le maintien des opérations durables.

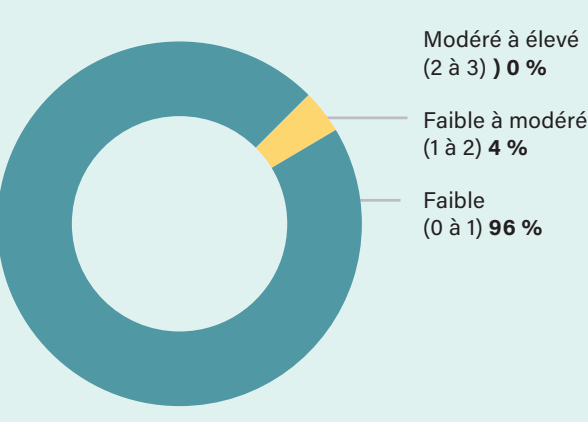
Selon notre évaluation des risques liés à l'eau d'aqueduc de 2024, 96 % de nos prélèvements d'eau sont survenus dans des zones où les risques liés à l'eau sont jugés faibles, 4 % dans des zones où les risques liés à l'eau sont jugés faibles à modérés et moins de 1 % dans des zones où les risques liés à l'eau sont jugés modérés à élevés. Cela souligne notre fort engagement à mener nos activités dans des régions où les préoccupations en matière de pénurie d'eau sont minimales.

Parmi nos huit installations, six sont situées dans des régions où les risques liés à l'eau sont jugés faibles, une est située dans une région où les risques liés à l'eau sont jugés faibles à modérés et une est située dans une région où les risques liés à l'eau sont jugés modérés à élevés, comme l'indique le tableau ci-dessous.

NOMBRE D'INSTALLATIONS SELON CHAQUE TYPE DE RISQUE (%)



PART DU NOMBRE TOTAL DE PRÉLÈVEMENTS D'EAU SELON CHAQUE TYPE DE RISQUE



Il est important de noter que les catégories des risques liés à l'eau reflètent les conditions régionales sans nécessairement représenter l'échelle ou la nature de l'utilisation de l'eau par Lantic sur un site donné. Par exemple, notre site de vente et de distribution de Toronto est situé dans une zone classée comme présentant un risque hydrique « modéré à élevé », mais il représente moins de 1 % de notre prélèvement d'eau et une utilisation faible en eau. Globalement, plus de 96 % de notre consommation d'eau se fait dans des régions classées comme présentant un « risque faible ».

LE TABLEAU CI-DESSOUS PRÉSENTE LES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DE 2024 RELATIVES AU TYPE DE RISQUES LIÉS À L'EAU AU MOYEN DE L'ATLAS DES RISQUES LIÉS À L'EAU POUR LES RÉGIONS DE CHAQUE SITE.

GRAND BASSIN	PETIT BASSIN	RISQUES PHYSIQUES - QUANTITÉ	RISQUES PHYSIQUES - QUALITÉ	RISQUES RÉGLEMENTAIRES ET RÉPUTATIONNELS	TOTAL DES RISQUES LIÉS À L'EAU	SITE
Saskatchewan – Nelson	Lower Oldman	Élevé (3 à 4)	Faible (0 à 1)	Faible (0 à 1)	Faible à modéré (1 à 2)	Taber – Usine de betteraves
Saint-Laurent	Chaudière	Faible (0 à 1)	Faible à modéré (1 à 2)	Faible (0 à 1)	Faible (0 à 1)	Saint-Honoré-de-Shenley – usine d'embouteillage
Saint-Laurent	Yamaska	Faible à modéré (1 à 2)	Faible à modéré (1 à 2)	Faible (0 à 1)	Faible (0 à 1)	Granby – usine d'embouteillage
Saint-Laurent	Winooski	Faible (0 à 1)	Faible à modéré (1 à 2)	Faible à modéré (1 à 2)	Faible (0 à 1)	Websterville – usine d'embouteillage
Saint-Laurent	Île de Montréal	Faible (0 à 1)	Faible à modéré (1 à 2)	Faible (0 à 1)	Faible (0 à 1)	Montréal – raffinerie de sucre de canne
Saint-Laurent	Humber/Don	Élevé (3 à 4)	Faible à modéré (1 à 2)	Faible (0 à 1)	Élevé (2 à 3)	Toronto – ventes et distribution
Saint-Jean	Haut Saint-Jean / Saint-François	Faible (0 à 1)	Faible (0 à 1)	Faible (0 à 1)	Faible (0 à 1)	Dégelis – usine d'embouteillage
Côtes du Pacifique et de l'Arctique	Détroit de Georgie / Squamish	Faible (0 à 1)	Faible (0 à 1)	Faible (0 à 1)	Faible (0 à 1)	Vancouver – raffinerie de sucre de canne

L'usine de transformation de betteraves de Taber demeure notre seule installation où les risques liés à l'eau sont jugés faibles à modérés, dans une région située dans le bassin fluvial de la Saskatchewan et du Nelson. Cette région a reçu des précipitations et des quantités de neige inférieures à la moyenne ces dernières années et est actuellement au stade 4 (sur 5) du cadre de gestion de la pénurie d'eau de l'Alberta.

Étant donné que l'installation et les fermiers locaux qui nous approvisionnent en betteraves dépendent de la disponibilité de l'eau pour les processus industriels et l'irrigation des cultures, nous surveillons activement la situation et collaborons avec les parties prenantes concernées pour assurer l'atténuation de tout risque. Conformément à cet objectif, Taber a réduit activement ses prélèvements d'eau tout en maintenant l'efficacité de ses opérations. Notamment, environ 75 % du poids de la betterave à sucre est de l'eau, ce qui signifie que Taber évacue plus d'effluents qu'elle en prélève, car une part importante de l'eau utilisée dans le traitement provient de la betterave.

Rogers demeure déterminée à assurer une gestion de l'eau responsable en surveillant continuellement les risques liés à la disponibilité de l'eau et en travaillant avec les parties prenantes pour assurer la sécurité hydrique à long terme pour l'ensemble de ses opérations. Nous avons intégré l'atténuation des risques et l'optimisation continue des processus à toutes nos fonctions opérationnelles pour assurer une gestion de l'eau durable dans toutes nos activités.

EAU (M³)	2024	2023	2022
Total des prélèvements d'eau	27 940 655	28 725 519	30 735 052
Prélèvements d'eau/t.m. de produit	33,07	34,49	35,14
Prélèvements d'eau potable	2 695 046	2 768 539	2 792 235
Eau potable/t.m. de produit	3,19	3,32	3,31



CONSOMMATION ET CONSERVATION DE L'EAU

Nos installations puisent à des sources d'eau potable et d'eau non potable. En 2024, les prélèvements d'eau totaux ont diminué à environ 27,9 millions de mètres cubes et ont poursuivi leur tendance à la baisse de 2023 et de 2022. Cette réduction reflète nos efforts soutenus d'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau. L'intensité du prélèvement d'eau a aussi constamment diminué pour atteindre 33,07 m³ par tonne métrique de produit en 2024, une baisse par rapport à 35,14 m³ par tonne métrique en 2022.

GESTION DES EAUX USÉES ET DU REJET D'EFFLUENTS

Chez Rogers, nous sommes déterminés à retourner l'eau dans l'environnement de façon responsable en gérant rigoureusement à la fois la qualité et la quantité de notre effluent. C'est particulièrement essentiel lorsque l'eau traitée est rejetée dans les écosystèmes naturels ou dans les égouts municipaux.

Nous appliquons un système de contrôle multicouche qui comprend ce qui suit :

- Surveillance continue des paramètres de qualité des effluents comme le pH, la température, la demande chimique en oxygène (DCO), la demande biochimique en oxygène (DBO) et les concentrations d'éléments nutritifs.
- Consignation en temps réel des caractéristiques physiques des effluents.
- Tests en laboratoire accompagnés d'analyses régulières menées par des laboratoires certifiés tiers.

Cette approche intégrée permet une détection rapide des écarts, assure une conformité réglementaire et éclaire sur les améliorations continues apportées aux processus.

Pour les installations où l'eau traitée est rejetée vers les égouts industriels ou domestiques, nous collaborons étroitement avec les municipalités pour veiller à ce que notre effluent dépasse toujours les normes de qualité et de quantité établies par les autorités locales. Cette collaboration proactive contribue à protéger l'infrastructure communautaire et les réseaux régionaux d'aqueducs tout en renforçant nos relations avec les municipalités hôtes.

Nous travaillons également en étroite collaboration avec les organismes de réglementation régionaux et fédéraux pour assurer l'alignement sur les orientations strictes sur la protection de l'environnement en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Les rapports, les audits de tiers et les inspections gouvernementales périodiques s'intègrent à notre approche de gestion de l'eau pour assurer la transparence et l'imputabilité.

À l'échelle de notre réseau, nous continuons à investir dans la modernisation des systèmes, l'amélioration des capacités de surveillance et la formation du personnel pour réduire l'impact environnemental et optimiser nos pratiques de gestion des eaux usées.

TRAITEMENT DES EAUX USÉES À NOTRE INSTALLATION TABER
L'usine de transformation de betteraves de Taber comporte un système de traitement des eaux usées dédié au traitement et à la récupération de l'eau de procédé efficace et conforme aux normes environnementales.

Le processus de traitement comporte ce qui suit :

- Un réacteur anaérobie conçu pour répartir efficacement le contenu organique en grande quantité et le contenu organique variable en effluents pendant la production de biogaz.
- Un bassin anaérobie qui effectue le traitement anaérobie et la dénitrification pour réguler la teneur en azote et qui répartit davantage les matières organiques résiduelles.
- Un clarificateur qui retire les solides en suspension restants et qui assure un effluent de haute qualité qui convient aux rejets.

Le biogaz extrait de la digestion anaérobie est utilisé pour alimenter une chaudière polycombustible, ce qui réduit la dépendance de l'installation au gaz naturel et contribue aux efforts de réduction des émissions.

L'eau traitée est libérée dans la rivière Oldman et fait l'objet d'une grande surveillance pour assurer l'entière conformité aux règlements provinciaux et fédéraux sur l'environnement. Le système de Taber traduit l'engagement de Rogers à utiliser l'eau de façon circulaire, à réduire les émissions et à faire une gestion responsable de l'environnement.

ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS À L'EAU DANS NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Notre engagement à assurer une gestion de l'eau responsable s'aligne sur l'objectif de développement durable (ODD) 6 des Nations Unies : Eau potable et assainissement. En nous approvisionnant auprès de partenaires certifiées et en collaborant avec ceux-ci, nous contribuons à faire en sorte que les risques liés à l'eau comme la surutilisation, la pollution et la pénurie locale soient gérés de façon proactive et vérifiés de façon indépendante.

Chacun des programmes de certification ci-dessous met l'accent sur la gestion de l'eau :

- Utiliser Bonsucro (norme de développement durable de la canne à sucre)

- Promouvoir l'efficacité de l'utilisation de l'eau à la fois pour les opérations sur le terrain et en usine
- Assurer la surveillance des prélèvements et les rejets d'eau
- Protéger les ressources d'eau et les écosystèmes locaux contre l'épuisement et la contamination
- Promouvoir l'irrigation efficace et les bonnes pratiques agricoles

- Programme d'approvisionnement durable VIVE

- Assurer l'amélioration continue de l'efficacité de l'eau et de la gestion des eaux usées
- Adopter une approche fondée sur les risques pour déterminer et atténuer les impacts environnementaux liés à l'eau
- Promouvoir la mise en œuvre de plans d'action pour optimiser l'utilisation de l'eau
- Mettre l'accent sur les pratiques de rejet responsables et la qualité des effluents

- Plateforme SAI (par la Farm Sustainability Assessment)

- Promouvoir l'utilisation durable de l'eau dans les activités agricoles
- Encourager la protection des sources d'eau et des écosystèmes aquatiques environnants
- Assurer la surveillance et la réduction de l'utilisation de l'eau et des risques de contamination
- Encourager l'adoption de méthodes d'irrigation efficaces et de pratiques d'application d'éléments nutritifs

- Ecocert (organisme de certification biologique ayant des activités au Québec)

- Assurer l'utilisation d'eau propre et non contaminée à la fois pour la culture et la transformation
- Interdire l'utilisation d'une eau polluée par des produits chimiques qui pourrait compromettre l'intégrité biologique
- Encourager l'approvisionnement en eau et la gestion des eaux usées responsables
- Favoriser les pratiques qui préviennent la pollution de l'eau et qui maintiennent la santé des écosystèmes

En privilégiant les sources certifiées, nous favorisons les pratiques de production et de consommation durables dans toute notre chaîne de valeur, ce qui soutient la sécurité de l'eau à long terme.

Cette stratégie d'approvisionnement augmente la résilience de notre base d'approvisionnement en produits agricoles tout en favorisant nos engagements élargis en matière d'environnement et de durabilité.

Gestion des déchets et l'économie circulaire



REPENSER À NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE FLUX DE DÉCHETS D'EMBALLAGE ET DE DÉCHETS ORGANIQUES

Chez Rogers, les principes de gestion des déchets et de l'économie circulaire sont essentiels à notre stratégie de durabilité. Ces principes nous assurent de limiter les déchets, d'optimiser la gestion efficace des ressources et de contribuer à un système alimentaire plus durable. Notre approche s'aligne sur l'objectif de développement durable 12 des Nations Unies : Consommation et production responsables par l'intégration de pratiques d'économie circulaire à nos opérations, ce qui réduit la production de déchets et augmente la récupération des ressources.

GESTION DES DÉCHETS D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION EFFICACE DES RESSOURCES

Nous sommes déterminés à réduire les déchets et à maximiser la gestion efficace des ressources en appliquant de solides stratégies de gestion des déchets d'une économie circulaire. En 2024 :

- 90 % des déchets non dangereux des décharges ont été réacheminés pour toutes nos installations.
- Des sous-produits organiques comme la pulpe de betterave ont été réutilisés dans la production d'aliments pour animaux.
- Le carbonate de calcium précipité (CCP), un sous-produit du processus de raffinage, a été réutilisé à des fins agricoles et industrielles.

Nous continuons à nous distancer du modèle linéaire « prendre, fabriquer, jeter » au profit d'un modèle qui favorise la valorisation active des sous-produits, la réutilisation des matières et l'amélioration de l'efficacité des processus. Par une collaboration avec des fournisseurs de services d'élimination de déchets tiers et des améliorations aux processus internes, nous avons obtenu un taux de réacheminement des déchets supérieur à 90 % dans toutes les installations en 2024, et ce taux répond aux normes zéro déchet définies par le programme de certification TRUE Zero Waste et l'initiative Zero Waste International Alliance (ZWIA)¹.

Notre usine de transformation de betteraves de Taber illustre parfaitement la gestion en action des déchets d'une économie circulaire. L'installation :

- recycle tous ses flux de déchets de betterave pour nourrir les animaux et alimenter le digesteur.
- récupère la chaux recyclée et la réutilise dans l'agriculture et d'autres secteurs.

EMBALLAGE DURABLE ET RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS

Reconnaissant l'impact environnemental de l'emballage, nous continuons à :

- éliminer les plastiques à usage unique;
- passer aux matières recyclables et recyclées;

- travailler avec les fournisseurs pour élaborer des solutions d'emballage durable.

Ces efforts s'alignent sur les programmes de responsabilité élargie des producteurs et soutenus par la collaboration de l'industrie.

APPROCHE AXÉE SUR LES DONNÉES POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS

Comprenant l'impact environnemental des déchets, Rogers mise sur les données pour augmenter son rendement et sa contribution. Contrairement aux processus de plusieurs secteurs de la transformation alimentaire, notre processus de raffinage du sucre permet de récupérer près de la totalité des déchets d'aliments solides et de les réintégrer à la production.

En 2023, nous avons intégré des projets de réduction des déchets à toutes nos installations sucrières et acéricoles. Cela s'est traduit par ce qui suit :

- Les quatre sites du secteur du sucre (Montréal, Vancouver, Taber, Toronto) ont fait l'objet de notre suivi des données.
- Dans une proportion de 90 %, nos déchets non dangereux en 2024 ont été réacheminés et ont servi avantageusement à différentes utilisations du sol, à l'alimentation animale, ou bien ont été recyclés ou éliminés par digestion anaérobie.

Malgré une légère augmentation des matières non réacheminées en 2024, notre taux global de réacheminement des déchets demeure solide. Nous continuons à explorer les possibilités d'amélioration du tri, de la récupération et du réacheminement des déchets dans toutes nos activités.

En 2024, l'amiante représentait une quantité importante des déchets dangereux et le minerai faisait partie de projets de réduction continus dans plusieurs sites. Tous les déchets dangereux sont gérés conformément à des règlements fédéraux et provinciaux par la mise en décharge sécuritaire, l'incinération réglementée ou des méthodes de traitement spécialisées.

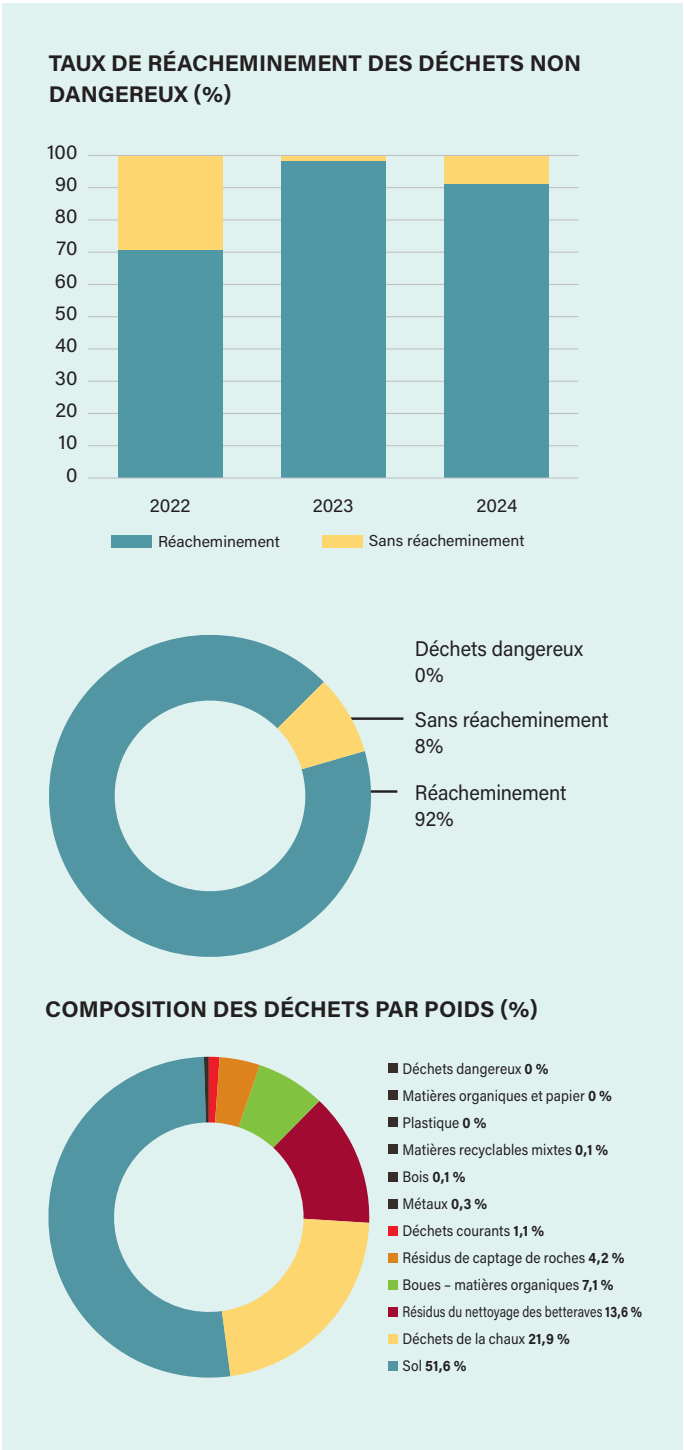
Répartition des déchets dangereux en 2024 (% par poids) :

- Amiante : 30 %
- Mis en décharge : 53 %
- Recyclés : 8 %
- Incinérés : 2 %
- Traités/rejetés : 7 %

SOUS-PRODUITS ORGANIQUES DU RAFFINAGE DU SUCRE

Le raffinage du sucre génère des sous-produits utiles comme la mélasse et les granulés de betterave qui sont redirigés vers d'autres marchés. Une équipe interne spécialisée étudie et exploite des possibilités de commercialisation de ces matières comme des coproduits de grande valeur.

Nous avons mis de l'avant des politiques et des processus complets et de l'équipement de pointe pour limiter la perte de sucre et le gaspillage d'aliments dans toutes nos activités. Cela comprend la récupération du sucre présent dans les émissions de poussière et atmosphériques, et dans les flux d'eaux usées. À l'aide de technologies comme des systèmes de collecte de poussière, la récupération du condensat et des cellules filtrantes, nous récupérons toutes les pertes de sucre économiquement viables, ce qui améliore la gestion efficace des ressources et le rendement environnemental.



¹ Le programme de certification TRUE Zero Waste (GBCI) et le réseau Zero Waste International Alliance (ZWIA) définissent le modèle zéro déchet comme une norme qui permet de détourner au moins 90 % de toutes les ressources jetées provenant des sites d'enfouissement, des sites d'incinération et de l'environnement.



La durabilité en action

GESTION DES DÉCHETS CIRCULAIRE ET RÉCUPÉRATION DES RESSOURCES CHEZ TABER

À notre usine de transformation de betteraves de Taber, les pratiques d'économie circulaire sont intégrées à chaque étape de la production et soutiennent directement l'ODD 12. Seulement 17 % du poids d'une betterave à sucre est converti en sucre, le 83 % restant (eau, pulpe et sol résiduel) est géré par une réutilisation de pointe et des stratégies de récupération.

RECYCLAGE VALORISANT DE LA PULPE DE BETTERAVE

La pulpe de la betterave est pressée, séchée et granulée et convertie en aliment riche en nutriments pour animal en transformant la biomasse résiduelle en produit commercialisable et en renforçant la circularité dans le secteur agricole.

OPTIMISATION DE LA RÉCUPÉRATION DU CCP

Le CCP, un sous-produit issu de la purification de la chaux, est récupéré et réutilisé pour ce qui suit :

- Papier et plastique.
- Matériaux de construction.
- Agriculture.
- Superposition en couches de la décharge et restauration du site.

Les évaluations et les partenariats continus assurent la bonne qualité des matériaux et une bonne visibilité du marché final, en particulier en Alberta.

GESTION DE LA TERRE PENDANT LA RÉCOLTE

Le sol associé aux betteraves est séparé au moyen de bassins de décantation et testé aux fins de conformité environnementale.

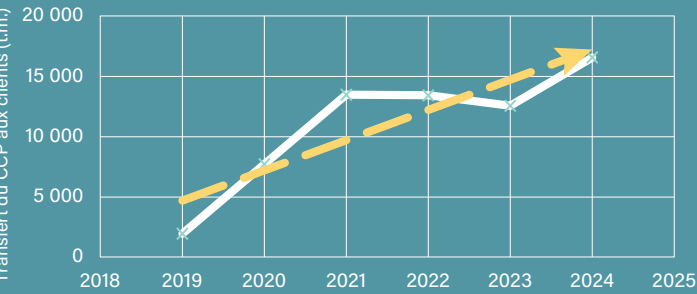
- Le sol qui répond aux normes réglementaires est réutilisé sous forme de couche de terre végétale ou de matière superposée en couches.
- Toute matière non conforme est envoyée à une décharge désignée.

ATTEINTE DE L'OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

Grâce à ces initiatives, l'installation de Taber a obtenu un taux de réacheminement des déchets de 92 % en 2024 et satisfait donc au critère de zéro déchet défini par la norme 2799 d'UL et reconnu par la ZWIA. Cette réalisation souligne notre engagement à assurer des pratiques circulaires et un leadership environnemental dans la fabrication d'aliments.

En améliorant sans cesse ses systèmes de gestion des déchets et en favorisant la collaboration entre les secteurs, Rogers fait progresser une économie résiliente et circulaire en s'assurant que les flux de déchets deviennent des ressources et que son empreinte environnementale continue de diminuer.

RÉUTILISATION DU CCP



Utilisation durable des matériaux d'emballage

Rogers est déterminée à améliorer sans cesse ses pratiques de durabilité concernant l'utilisation des matériaux d'emballage. Nous nous efforçons de livrer nos édulcorants dans des emballages qui protègent le produit, informent sur le produit et limitent l'impact environnemental. Au Canada, la responsabilité des producteurs pour la gestion et la réduction des déchets est définie dans les programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP).

La première étape de réduction de l'impact associé à l'emballage de nos produits est de déterminer et de comprendre comment nous utilisons l'emballage et quels sont les éléments qui composent les différents formats d'emballage de nos produits.

Le sirop et le sucre d'érable se dégustent comme tel et sont des ingrédients utilisés par les fabricants pour d'autres aliments. Chez Rogers, la majorité de nos livraisons sont destinées à des entreprises de transformation alimentaire industrielle dans des formats de taille industrielle à des fins de transformation.

En 2024, notre secteur du sucre a livré aux clients près de 61 % de son approvisionnement sous forme de sucre en vrac, et 15 % supplémentaires de produits autres que le sucre également en vrac, et ce, sans emballage. Une proportion additionnelle de 14 % de l'approvisionnement a été transportée dans de grands formats d'emballage adaptés aux clients industriels. Les 10 % restants constituent l'approvisionnement emballé dans des formats destinés à la vente au détail et aux services alimentaires, et 98 % de cet approvisionnement portaient la marque Rogers.

En revanche, l'emballage de nos produits de l'érable joue un rôle essentiel dans la préservation de la qualité du sirop, comme l'indique le système de classement du sirop d'érable. Les produits de l'érable de Rogers sont livrés principalement dans les formats de vente au détail et de services alimentaires. En 2024, ces formats représentaient 90,5 % de toutes les livraisons en approvisionnement, et 9,5 % dans des formats d'emballage plus grands pour les clients industriels. Seulement 5,8 % de l'approvisionnement expédié pour la vente au détail et les services alimentaires étaient des produits de marque Rogers. Par conséquent, 94,2 % de l'approvisionnement total de notre secteur des produits de l'érable étaient destinés à des clients industriels et à des marques privées.

L'emballage des produits de marque privée appartient au propriétaire de la marque, notre client, et est dirigé par lui. Rogers tente de trouver des options d'emballage plus durables et de les offrir à ses clients des

marques privées parce qu'elle s'efforce d'utiliser l'emballage de ses propres marques pour des matières plus durables.

Nous portons une attention particulière à l'utilisation de plastique dans l'emballage de nos produits de marque pour la vente au détail. En 2024, nos emballages de produits de marque pour la vente au détail étaient principalement constitués de verre, de papier et d'autres matériaux fibreux, comme l'indique le tableau ci-dessous. Environ 92 % de nos emballages de produits de marque pour la vente au détail étaient constitués de matériaux autres que le plastique, dont les systèmes de recyclage et les marchés finaux se sont généralement bien développés, contre 94 % en 2023.

Comme nous prenons un engagement commun avec nos clients, nos fournisseurs et les organismes gouvernementaux en matière d'intendance environnementale, nous chercherons à assurer une amélioration continue en nous dirigeant progressivement vers l'utilisation d'emballages durables, en éliminant les composants qui ne répondent pas aux critères de durabilité, en rendant nos emballages plus recyclables et en incorporant du contenu recyclé dans la mesure du possible. Comme les attentes risquent fort d'être plus élevées à l'égard de notre entreprise à titre de producteur d'aliments, nous ferons en sorte de répondre proactivement à ces attentes, voire de les dépasser.

REMPLACEMENT DES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE DANS L'EMBALLAGE DES PRODUITS DE L'ÉRABLE

Notre division des produits de l'érable poursuit activement un plan de durabilité axé sur la réduction des matériaux d'emballage, l'élimination des éléments non recyclables et la maximisation de l'utilisation de contenu recyclé pour les emballages.



En 2023, nous avons adhéré au Pacte canadien sur les plastiques et avons commencé à nous conformer à ses directives pour déterminer les domaines d'amélioration et adapter nos efforts d'emballage aux grands objectifs nationaux sur la réduction du plastique. Ce partenariat nous a permis de mener une évaluation exhaustive de nos emballages de produits de l'érable pour la vente au détail et de lancer un programme ciblé pour éliminer les plastiques à usage unique.

Grâce à cette initiative, l'emballage de nos produits de l'érable est maintenant fait à 100 % de matériaux recyclables, la seule exception étant les capsules d'étanchéité de bouteilles qui contiennent seulement 0,3 gramme de plastique. Tous les éléments à risque élevé qui ont été relevés dans le cadre du Pacte canadien sur les plastiques ont été éliminés ou sont en voie de l'être, ce qui renforce notre engagement à assurer un emballage et une circularité responsables.

MATÉRIAUX D'EMBALLAGE DE NOS PRODUITS DE MARQUE POUR LA VENTE AU DÉTAIL (T.M.)	2024	2023	2022
Verre	293,1	349,3	357
Papier et autres fibres	223,5	210	212
Métal	38,2	55,7	64
Plastique	51,6	35,3	50
Aluminium	0	0	0,1



La durabilité en action

INITIATIVE SUR L'EMBALLAGE DANS NOTRE SECTEUR DES PRODUITS DE L'ÉRABLE

En 2024, Rogers a déterminé une possibilité d'augmenter l'utilisation de matières durables dans l'emballage des produits de l'érable pour la vente au détail. Le plastique noir n'est pas recyclable au Canada, car il ne réfléchit pas la lumière, ce qui complique la tâche de tri des lecteurs optiques. Par conséquent, il est généralement envoyé aux décharges. En 2024, nous avons cessé de nous approvisionner en couvercles noirs qui étaient utilisés pour certains de nos produits et sommes passés à des options d'emballage plus durables.

MATIÈRES RECYCLÉES

La division des produits de l'érable continue de faire progresser son engagement à passer à l'emballage durable en augmentant l'utilisation de matières recyclées plutôt qu'en ayant recours aux ressources vierges. Grâce à une collaboration continue avec les fournisseurs et à l'optimisation des processus, nous avons augmenté considérablement l'intégration du contenu recyclé pour tous les composants clés d'emballage.

En 2024, beaucoup de nos matériaux d'emballage sont de sources recyclées, notamment pour ces emballages :

- Bouteilles en verre : 55 À 60 % de contenu recyclé.
- Étiquettes : 30 % de matières recyclées.
- Boîtes en carton : 82 % de contenu recyclé.

Ces améliorations permettent de réduire notre empreinte environnementale en diminuant la consommation de matières premières, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en favorisant une économie circulaire dans notre chaîne d'approvisionnement. Dans le cadre de notre stratégie de durabilité, nous continuerons à rechercher d'autres matières et des solutions innovatrices pour renforcer la recyclabilité et la durabilité de nos emballages.



Gestion de notre empreinte environnementale

ÉVALUATION ET SURVEILLANCE DE NOTRE IMPACT

Nous sommes résolus à limiter notre empreinte environnementale en gérant proactivement notre impact environnemental sur la terre, dans l'eau et dans un contexte de biodiversité. En améliorant la qualité et l'uniformité de nos données environnementales, nous sommes mieux outillés pour évaluer notre rendement, faire participer les parties prenantes et améliorer considérablement nos stratégies d'intendance.

Nous collaborons étroitement avec des opérateurs et des responsables locaux de l'environnement pour moderniser les systèmes de surveillance et trouver des possibilités de réduction de notre impact sur les écosystèmes et les communautés environnantes.

Nos efforts atteignent plusieurs objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, ce qui renforce notre engagement à long terme envers la responsabilité environnementale.



ODD 6 (Eau potable et assainissement) : La gestion de l'eau est un pilier clé de notre stratégie de durabilité. Nous cherchons sans cesse à augmenter l'efficacité de l'eau, à réduire les prélèvements et à améliorer les systèmes de traitement des eaux usées pour protéger les ressources en eau douce. En appliquant des mesures de conservation des milieux humides et en maintenant des mesures de lutte strictes contre la pollution des effluents, nous contribuons à protéger les écosystèmes d'eau locaux.

ODD 14 (Vie aquatique) : Nous travaillons activement pour protéger les écosystèmes marins et d'eau douce en réduisant les prélèvements d'eau, en améliorant le traitement des eaux usées et en prévenant la pollution. Par une surveillance continue du rejet d'effluents, de la participation du comité sur la qualité de l'eau de Burrard Inlet et d'études biophysiques de la vie marine près de nos installations, nous veillons à ce que nos opérations n'exercent aucune incidence négative sur la biodiversité aquatique.

ODD 15 (Vie terrestre) : La conservation de la biodiversité est intégrée à nos stratégies d'approvisionnement et opérationnelles. Nous encourageons les pratiques agricoles durables, notamment l'agriculture régénérative, la conservation du sol et la prévention de la déforestation par l'application de normes d'approvisionnement certifiées comme Bonsucro, qui interdisent la conversion des terres après 2008. Nos politiques d'utilisation des sols mettent l'accent sur la protection de l'habitat alors que nos stratégies de gestion de l'eau limitent les perturbations environnementales, ce qui contribue à la santé à long terme des écosystèmes.

Notre approche proactive de la gestion environnementale nous permet de continuer à réduire notre impact environnemental tout en appuyant des objectifs de durabilité plus généraux. Par des pratiques responsables et des efforts concertés, nous nous employons à laisser un héritage environnemental positif qui s'aligne sur les principes de développement durable.

ÉVALUATION ET ATTÉNUATION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

UNE APPROCHE PROACTIVE DE LA GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

La gestion des risques environnementaux nécessite l'adoption d'une approche novatrice fondée sur les données, la planification et la responsabilisation. Nous nous efforçons sans cesse d'améliorer la qualité, la rapidité et la pertinence de nos données de surveillance de l'environnement pour mieux anticiper, atténuer et contrer les risques.

COLLABORATION AVEC LES AUTORITÉS LOCALES POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Rogers collabore régulièrement avec les autorités locales, notamment les municipalités et les organismes de réglementation environnementale, pour mettre en commun des connaissances et des pratiques exemplaires sur la protection de l'environnement. Nous croyons que la collaboration avec des partenaires aux vues similaires nous permettra de produire de meilleurs résultats dans l'atteinte de nos objectifs communs de production et de durabilité sur le plan environnemental.

BIODIVERSITÉ

Rogers et la Corporation des Produits de l'Érable reconnaissent que la biodiversité est essentielle à une agriculture et à une foresterie durables. Nous intégrons les questions de biodiversité à nos critères d'approvisionnement, à nos pratiques de gestion de l'eau et de la terre et aux opérations de nos installations.

AGRICULTURE ET FORESTERIE DURABLES

- Betteraves à sucre (Alberta, Canada)
 - Approvisionnement auprès de l'Alberta Sugar Beet Growers et vérification du statut Argent sous la gouverne de la Sustainable Agriculture Initiative (SAI) qui comprennent les pratiques agricoles durables et régénératives comme la mise en œuvre des techniques de rotation des cultures et de la conservation du sol pour améliorer la santé du sol et la biodiversité.
- Canne à sucre (approvisionnement en Amérique latine et Amérique du Sud)
 - Établir un partenariat avec des fournisseurs certifiés Bonsucro et avec VIVE pour favoriser une culture de la canne à sucre durable.
 - Éviter un approvisionnement en matières premières dans des zones qui contribuent à la déforestation.
- Sirop d'érable (Canada et États-Unis)
 - Promotion d'une gestion durable des forêts pour protéger les écosystèmes naturels et la longévité des arbres par des fournisseurs détenant une certification biologique (EcoCert).

CONSERVATION DE L'EAU ET DES ÉCOSYSTÈMES

- Réduction des prélèvements d'eau et amélioration du traitement des eaux usées pour protéger les écosystèmes aquatiques.
- Soutien de la conservation des milieux humides près des installations opérationnelles (par exemple, l'usine de transformation de betteraves de Taber).
- Mise en œuvre des mesures de contrôle de l'érosion dans des zones à risque élevé par une surveillance continue du sol et des eaux souterraines.

PROTECTION DE L'HABITAT

- Mesure de lutte continue contre la pollution de notre effluent par rapport aux plans d'eau.
- Vérification et contrôle continus de nos flux de déchets là où il y a un risque de les libérer dans l'environnement.

GOVERNANCE ET AMÉLIORATION CONTINUE

- Surveillance du leadership en durabilité : Fait en sorte que les questions de biodiversité fassent partie de la stratégie de durabilité.
- Engagement des fournisseurs : Fait la promotion d'un approvisionnement responsable par l'embauche de fournisseurs certifiés en approvisionnement durable.

- Divulgations d'information annuelles : Surveillance des efforts liés à la biodiversité dans nos divulgations d'information ESG.

Même si nous n'avons pas de programme autonome sur la biodiversité, nous intégrons la conservation de la biodiversité à notre stratégie de durabilité élargie. En intégrant les questions de biodiversité à l'approvisionnement, à l'utilisation des sols et aux pratiques opérationnelles, nous contribuons à maintenir les écosystèmes en santé et à assurer la durabilité à long terme de l'agriculture.





La durabilité en action

PROTECTION DE L'ÉCOSYSTÈME DE BURRARD INLET

Depuis plus de 135 ans, notre raffinerie de Vancouver fait partie intégrante de l'écosystème de Burrard Inlet, et nous demeurons engagés à protéger l'environnement dans lequel nous évoluons. Burrard Inlet est une zone biologiquement sensible et, pour cette raison, nous participons activement au comité sur la qualité de l'eau de Burrard Inlet et collaborons avec des parties prenantes pour améliorer la qualité de l'eau et la santé des écosystèmes.

Pour éliminer tout risque de nos opérations, nous surveillons sans cesse la qualité des effluents. Notre installation mène chaque heure des analyses physiques et chimiques de tous les rejets dans Burrard Inlet, ce qui comprend des tests internes et externes en laboratoire pour que nos opérations respectent les normes réglementaires.

Notre programme complet d'études biophysiques est un élément clé de notre intendance environnementale. Tous les six mois, nous faisons appel à une équipe de plongée spécialisée pour mener une évaluation détaillée des écosystèmes marins près des émissaires d'évacuation. La plus récente étude a confirmé une biodiversité saine dans la zone et la présence de macroalgues, d'anémones de mer, de crabes et de sébastes qui colonisent notre infrastructure d'émissaires d'évacuation. De plus, l'étude n'a révélé aucune couche de bactéries, ce qui est un indicateur clé d'un écosystème sain.

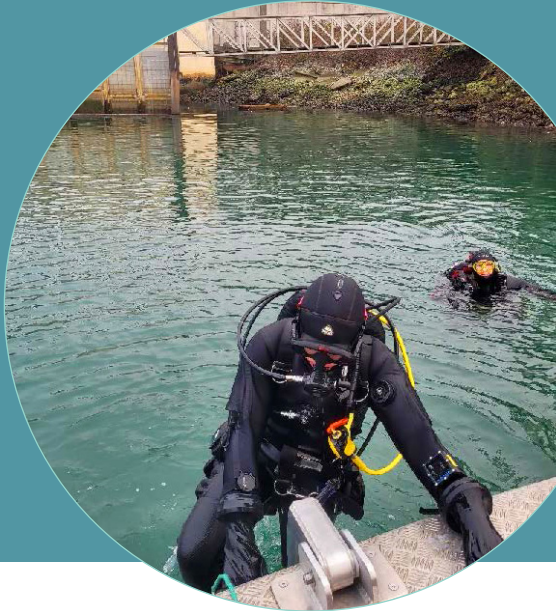
Notre évaluation des risques, notre prévention des déversements et notre plan d'atténuation permettent, dans l'éventualité peu probable d'un incident, de stopper, de contenir et d'atténuer immédiatement tout impact. Par une surveillance proactive et des efforts environnementaux conjoints, nous continuons à protéger l'écosystème de Burrard Inlet pour les générations à venir.

SURVEILLANCE DU SOL ET DES EAUX SOUTERRAINES

Pour les zones où nous avons relevé un risque de déversement, nous avons fait appel à un fournisseur de services tiers afin de mener une surveillance et une évaluation continues de la qualité du sol et des eaux souterraines. Ce programme d'échantillonnage s'applique même aux zones à faible risque et nous fournit des données opportunes de grande qualité sur l'impact environnemental de nos installations.

PRÉVENTION DES DÉVERSEMENTS ET RESTAURATION

Rogers a élaboré un plan complet de prévention des déversements et d'intervention. En 2024, nous avons travaillé avec un tiers pour donner une formation sur les déversements à des membres clés du personnel des emplacements concernés. Avoir un plan en place nous aide à mieux nous préparer à un incident et à réduire la gravité d'un incident.





Pratiques commerciales éthiques et durables

Notre chaîne d'approvisionnement internationale a un impact sur la vie des gens et des communautés au-delà de nos propres installations.

Nous sommes déterminés à faire en sorte que nos activités sur toutes nos parties prenantes aient des retombées positives. Pour ce faire, nous devons faire des efforts de diligence raisonnable qui nous éclaireront sur l'origine de nos intrants. Nous croyons en une collaboration avec nos fournisseurs pour respecter les normes d'approvisionnement éthiques et durables et promouvoir des pratiques exemplaires en agriculture durable.

« Nous croyons en une collaboration avec nos fournisseurs pour respecter les normes d'approvisionnement éthiques et durables et promouvoir des pratiques exemplaires en agriculture durable. »



Approvisionnement responsable

DE LA FERME À LA TABLE : CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT ÉTHIQUES ET TRANSPARENTES

Chez Rogers, nous nous engageons à contribuer au bien-être de la planète en favorisant une intendance environnementale responsable dans toute notre chaîne de valeur. Notre chaîne d'approvisionnement s'étend à des communautés dans de nombreuses régions du monde. Rogers est déterminé à maintenir des pratiques agricoles responsables et à respecter les droits de la personne en ce qui concerne à la fois ses activités et sa chaîne d'approvisionnement. Cet engagement a orienté l'élaboration de notre approche à maximiser l'approvisionnement en matières premières auprès de nos producteurs qui appliquent des pratiques agricoles durables certifiées et vérifiées.

L'approvisionnement responsable fait partie intégrante de notre stratégie de durabilité, ce qui assure des pratiques éthiques, l'intendance environnementale et la résilience économique pour l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. En renforçant la traçabilité, l'approvisionnement éthique et les pratiques agricoles durables, nous nous alignons sur plusieurs objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.



ODD 2 (Faim « zéro ») : Nous nous alignons sur l'objectif Faim « zéro » en favorisant une agriculture durable et des systèmes alimentaires résilients. Nous y contribuons en nous approvisionnant en sucre à betterave et en sucre à canne certifié en adoptant des pratiques qui permettent d'assurer la santé des sols, de conserver l'eau et de favoriser la biodiversité, ce qui renforce la production agricole et la sécurité alimentaire à long terme.

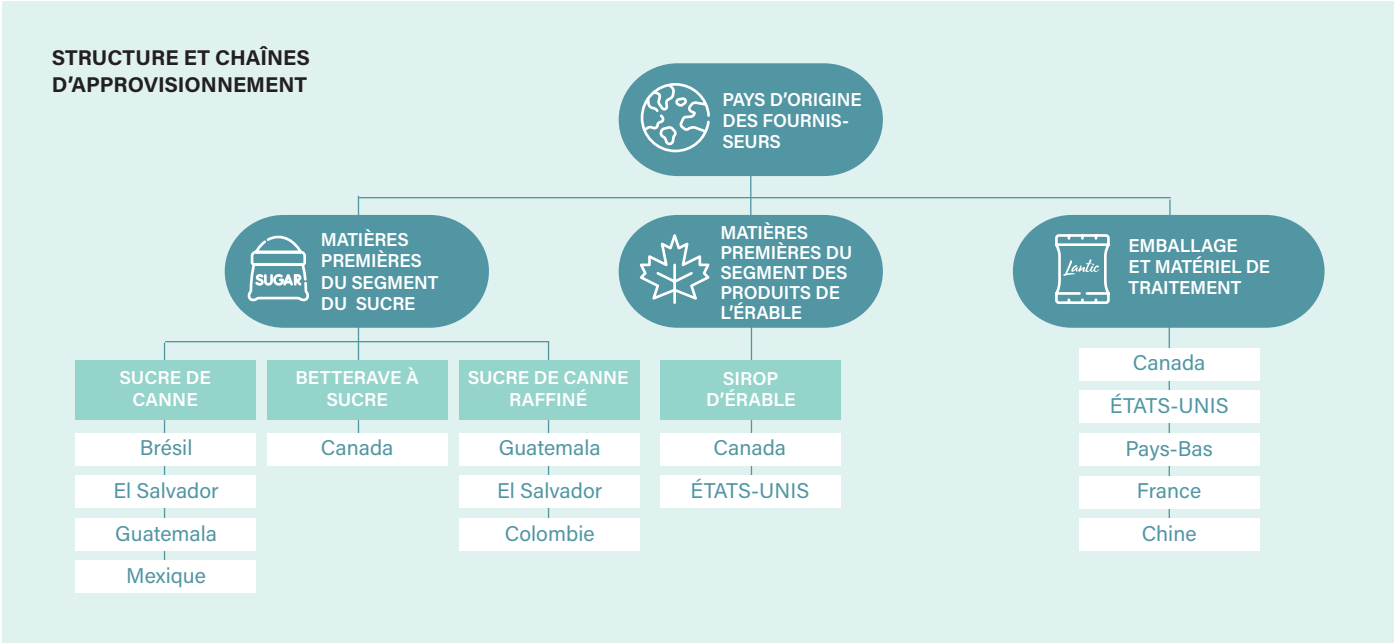
ODD 8 (Travail décent et croissance économique) : Nous sommes déterminés à assurer un traitement équitable, des pratiques de travail éthiques et des conditions de travail améliorées dans toute notre chaîne d'approvisionnement mondiale. Notre politique d'approvisionnement éthique et durable fixe des attentes claires pour les fournisseurs concernant les droits du travail, le salaire et les conditions de travail, ce qui favorise des pratiques d'emploi responsables.

ODD 10 (Inégalités réduites) : Nous travaillons activement à l'élimination des risques liés au travail forcé et au travail des enfants au sein de nos chaînes d'approvisionnement agricole. Par l'application de politiques d'approvisionnement strictes, l'engagement des fournisseurs et le respect des normes de travail internationales, nous nous assurons que les droits des travailleurs sont protégés et que notre entreprise contribue à l'équité sociale.

ODD 12 (Consommation et production responsables) : Nous accordons la priorité à un approvisionnement durable certifié pour limiter les impacts environnementaux dans toute notre chaîne de valeur. En réduisant les déchets, en faisant la promotion d'une agriculture régénérative et en augmentant la responsabilisation des fournisseurs, nous contribuons à rendre le système alimentaire global plus économe en ressources et plus responsable.

ODD 15 (Vie terrestre) : Les pratiques agricoles durables sont intégrées à notre stratégie de durabilité. En nous approvisionnant en cannes à sucre certifiées Bonsucro et en betteraves à sucre certifiées niveau Argent par la Farm Sustainability Assessment (FSA), nous favorisons la conservation de la biodiversité, la santé des sols et une gestion des terres responsable, ce qui assure la résilience accrue du secteur agricole.

Par la transparence accrue de la chaîne d'approvisionnement, la certification des tiers et des engagements stricts en durabilité, nous continuons à renforcer notre impact éthique et environnemental. En investissant dans un approvisionnement durable, vérifié et certifié, nous nous assurons de la résilience à long terme de la chaîne d'approvisionnement tout en favorisant des changements sociaux et environnementaux positifs dans les communautés où nous exerçons nos activités.



STRUCTURE ET CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Rogers possède et exploite des entreprises dans les secteurs du sucre et du sirop d'érable en Amérique du Nord qui transforment, vendent et distribuent des produits à la fois au Canada et ailleurs dans le monde. Nos chaînes d'approvisionnement s'étendent à plusieurs secteurs, notamment nos chaînes d'approvisionnement agricole pour les secteurs du sucre brut, du sucre raffiné, des betteraves à sucre et du sirop d'érable. Nous nous approvisionnons en matières premières au Canada et aux États-Unis ainsi que dans des pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale.

POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

Rogers a adopté une politique d'approvisionnement éthique et durable, ainsi que le Code de conduite des fournisseurs qui y est rattaché. Ces documents définissent ce que nous attendons des fournisseurs concernant la conduite en matière d'approvisionnement durable et mettent l'accent sur les secteurs de la gouvernance, les conditions de travail, les droits de la personne et les méthodes agricoles durables. Vous trouverez plus de détails sur la conformité aux attentes relatives aux droits de la personne au sein de notre chaîne d'approvisionnement dans la section Gens, gouvernance et impact communautaire du présent rapport.

Révisés et mis à jour chaque année, les documents présentent les attentes à satisfaire en matière de pratiques exemplaires dans toute notre chaîne d'approvisionnement. Tous les fournisseurs de la Société doivent signer et envoyer le Code de conduite des fournisseurs pour attester qu'ils en acceptent les conditions. Nous sommes ravis que nos liens solides avec les fournisseurs se soient traduits par un taux d'exécution élevé de nos fournisseurs directs de matières premières et de matériaux d'emballage.

Les politiques de Rogers Sugar inc. concernant les pratiques agricoles durables et le travail forcé et le travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement sont gérées selon les politiques opérationnelles de Lantic Sugar inc. En voici des exemples :

- Politique en matière de droits de la personne – communiquée à l'interne à nos employés.
- Énoncé de la politique de durabilité – communiqué à l'externe sur notre site Web.
- Politique d'approvisionnement éthique et durable – communiquée à l'externe sur notre site Web.
- Code de conduite en matière d'approvisionnement éthique et durable – communiqué à l'externe à nos fournisseurs.

Le Code de conduite en matière d'approvisionnement éthique et durable de la Société comporte les principes suivants :

- Lutte contre la corruption
- Conflits d'intérêts
- Cadeaux
- Confidentialité
- Les droits de la personne comme ils sont présentés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies
- Réglementation sur la santé et la sécurité
- Liberté d'association
- Heures de travail et salaires
- Travail des enfants et jeunes travailleurs

- Absence de discrimination, d'abus et de harcèlement
- Absence de travail forcé, de l'esclavage et de la traite des êtres humains
- Durabilité environnementale
- Droits territoriaux des communautés

TRANSPARENCE ET ATTÉNUATION DES RISQUES DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

AMÉLIORATION DE LA TRAÇABILITÉ ET DE LA TRANSPARENCE DANS NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT EN SUCRE

La gestion efficace de l'impact de notre chaîne d'approvisionnement nécessite la traçabilité de nos matières premières. Nous sommes heureux de dire que nous avons la capacité de retracer presque la totalité de notre approvisionnement en betteraves à sucre et en sirop d'érable jusqu'aux exploitations agricoles d'où ils proviennent, au Canada et aux États-Unis. Rogers est résolu à atteindre son objectif de maximisation de son approvisionnement en sucre brut auprès de producteurs qui suivent des pratiques agricoles durables vérifiées ou certifiées.

Les betteraves qui servent à produire du sucre dans notre usine de Taber sont vérifiées comme étant cultivées selon des pratiques d'agriculture durable. Les betteraves à sucre produites par les producteurs de betteraves à sucre de l'Alberta sont certifiées comme étant des cultures durables et produites selon un niveau Argent attribué dans le cadre de la Farm Sustainability Assessment (FSA), un programme de la Sustainable Agriculture Initiative (SAI).

La FSA est une initiative qui permet aux producteurs d'aliments d'évaluer, de comparer et d'améliorer le rendement de la durabilité agricole dans leurs chaînes d'approvisionnement. L'association des producteurs de betteraves à sucre de l'Alberta, qui a vu le jour en 1925, est intimement liée à Rogers Sugar, qui est la seule usine de transformation de sucre de betterave au Canada.

Nous sommes également heureux d'affirmer que nous avons la capacité de retracer notre approvisionnement en sucre de canne brut, qui provient principalement d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, jusqu'à la raffinerie où la canne à sucre a été transformée.

Le programme de la Société visant à améliorer la traçabilité et la durabilité de l'approvisionnement en sucre brut est essentiel pour atténuer les risques associés à d'éventuels problèmes environnementaux ou sociaux dans la chaîne d'approvisionnement en sucre dans des domaines qui ne sont pas directement supervisés ou gérés par la Société. Outre la confirmation des accords d'approvisionnement direct avec les producteurs de sucre brut, qui permettent un accès plus direct à l'information, nous renforçons l'engagement de nos fournisseurs tiers comme les courtiers et les maisons de commerce internationales, afin d'accroître la transparence de notre approvisionnement et la traçabilité du sucre brut provenant des raffineries d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale.

AGRICULTURE DURABLE

PROMOTION DE LA DURABILITÉ AUPRÈS DE NOS PRODUCTEURS

Un approvisionnement fiable et résilient en cannes à sucre et en betteraves à sucre est essentiel au succès à long terme de notre entreprise. Nous travaillons en vue de maximiser l'approvisionnement en sucre brut auprès de producteurs qui suivent des pratiques agricoles durables vérifiées ou certifiées. Notre adoption de cet objectif est portée par notre conviction que cet objectif renforcera nos activités, protégera l'environnement et consolidera les communautés et favorisera leur résilience pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

CROISSANCE D'UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RÉGÉNÉRATIVE

Chez Rogers, la durabilité fait partie de notre chaîne d'approvisionnement, ce qui fait en sorte que notre approvisionnement en sucre et en sirop d'érable respecte les normes éthiques et environnementales les plus élevées. Par des programmes de certification rigoureux, des partenariats avec les fournisseurs et un investissement continu dans l'agriculture durable, nous sommes engagés à favoriser un système alimentaire responsable et régénérateur. Au sein de l'industrie de la canne à sucre, Bonsucro est reconnue comme la principale plateforme mondiale en matière de durabilité. La certification Bonsucro favorise la gestion durable des terres, la réduction de l'utilisation de l'eau et des pesticides et l'équité des conditions de travail, qui sont tous des éléments en phase avec nos objectifs de responsabilité d'entreprise et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, précisément l'ODD 12 (Consommation et production responsables) et l'ODD 15 (Vie terrestre). Nous continuons à augmenter notre approvisionnement en sucre brut de sources certifiées Bonsucro en nous assurant que nos fournisseurs de cannes à sucre satisfont aux rigoureux critères environnementaux, sociaux et économiques.

De plus, nous collaborons étroitement avec VIVE, un organisme qui propose un programme de certification et d'assurance de la durabilité de premier plan qui soutient notre approche d'amélioration continue par une évaluation et une augmentation de l'impact environnemental et social de notre chaîne d'approvisionnement. Avec l'aide de VIVE, nous nous assurons de l'application de pratiques d'approvisionnement et de traçabilité responsables, et d'un engagement à long terme des fournisseurs.

SUCRE À BETTERAVE : ÉTABLISSEMENT DE LA NORME DE DURABILITÉ À LA FERME

Depuis 2024, toutes nos betteraves à sucre traitées à notre usine de transformation de betteraves de Taber proviennent de l'Alberta Sugar Beet Growers (ASBG), qui représentent tous les producteurs de betteraves à sucre de l'Alberta.

Tout notre sucre à betterave provient de fermes ayant obtenu le niveau Argent de la Sustainability Assessment (FSA). La vérification des produits de l'Alberta Sugar Beet Growers ayant le niveau Argent de la FSA montre notre engagement à adopter les pratiques de gestion les plus rigoureuses qui s'appliquent aux betteraves à sucre, mais aussi

à toutes les activités agricoles des producteurs. Cette certification souligne l'accent mis sur la santé des sols, la conservation de l'eau, la protection de la biodiversité et les pratiques agricoles éthiques, des piliers clés de l'agriculture durable qui contribuent à la résilience des systèmes alimentaires en phase avec l'ODD 2 (Faim « zéro ») et l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique).

PROGRESSION DE L'APPROVISIONNEMENT DURABLE EN SIROP D'ÉRABLE

Notre marque Corporation des produits de l'érable repose sur les bases d'un approvisionnement non lié aux ODD, qui compte pour une part grandissante de notre approvisionnement en sirop d'érable des producteurs certifiés de produits biologiques. Les Normes canadiennes sur la culture biologique proposent un cadre détaillé pour la production responsable de sirop d'érable qui comporte la gestion durable des forêts, la diversité des plantes, la lutte antiparasitaire et les pratiques de production éthiques. En renforçant notre chaîne d'approvisionnement en produits biologiques, nous favorisons la conservation de la biodiversité et réduisons l'empreinte écologique de la production de sirop d'érable, ce qui consolide notre engagement à atteindre l'ODD 15 (Vie terrestre).

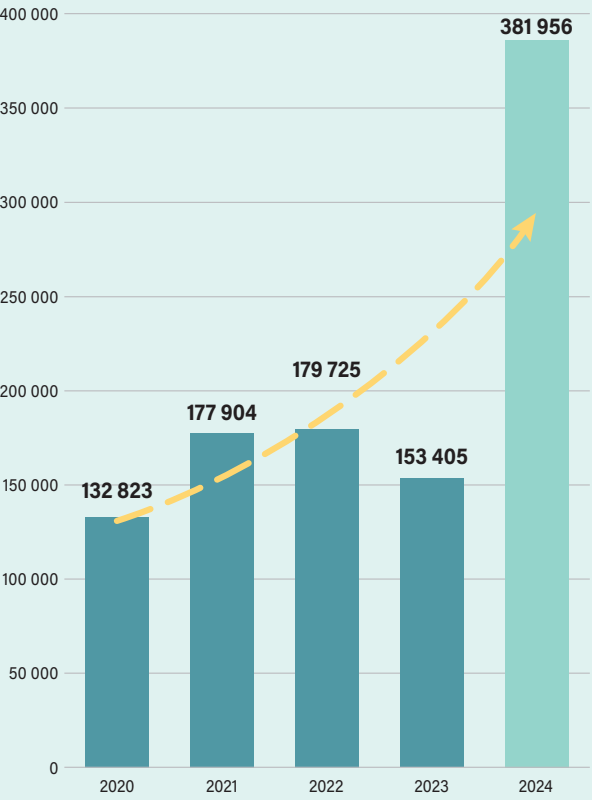
IMPACT ET OBJECTIFS

Par ces initiatives d'approvisionnement durable, nous faisons d'importants progrès pour que les ingrédients que nous nous procurons s'alignent sur des normes de durabilité mondiales, une utilisation responsable des sols et l'adoption de principes de l'agriculture régénérative. Nos investissements continus en un approvisionnement certifié et éthique contribuent directement à notre stratégie d'entreprise et s'alignent sur Sucre+, notre programme général de durabilité.

La durabilité étant au cœur de notre stratégie d'approvisionnement, nous demeurons engagés à augmenter notre part en sucre provenant de sources durables certifiées, à renforcer nos partenariats avec les fournisseurs et à intensifier l'adoptionde pratiques agricoles régénératives dans toute la chaîne d'approvisionnement.

La priorité à un approvisionnement responsable nous permet à la fois de limiter les risques liés à la chaîne d'approvisionnement et d'assurer l'intégrité des produits et de contribuer à un système alimentaire plus durable qui favorise les fermiers, protège l'environnement et répond aux attentes en évolution de nos clients et de nos parties prenantes.

APPROVISIONNEMENT DE SUCRE PROVENANT DE SOURCES DURABLES (T.M.)



PART DE L'APPROVISIONNEMENT EN SUCRE PROVENANT DE SOURCES DURABLES

APPROVISIONNEMENT DE SUCRE PROVENANT DE SOURCES DURABLES (%)	2024	2023	2022	2021	2020
Sucre de canne	42,0	7,4	8,5	8,6	9,0
Sucre à betterave	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total de l'approvisionnement en sucre provenant de sources durables	58,9	19,3	22,6	22,8	17,5

PRACTIQUES DE TRAVAIL

DÉTERMINATION DES RISQUES

L'agriculture est reconnue comme étant un secteur hautement prioritaire en ce qui concerne le risque de travail forcé et de travail des enfants. C'est pourquoi il est essentiel que nous comprenions les risques à chaque stade de notre chaîne d'approvisionnement en sucre, du stade initial de croissance à l'achat de betteraves à sucre et de sucre de canne brut et raffiné de producteurs, de raffineries et d'intermédiaires tiers, à la fois dans nos pays d'opération et dans les pays qui fournissent les processus de fabrication.

Il est essentiel de déterminer les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans nos activités et dans notre chaîne d'approvisionnement. Dans notre exercice préparatoire, nous avons souligné deux principaux secteurs de risques élevés :

1. Produits agricoles – Nos chaînes d'approvisionnement en produits agricoles, notamment le sucre brut, le sucre raffiné, la betterave à sucre et le sirop d'érable, représentent notre risque inhérent le plus élevé dans ce secteur. Cependant, nous avons relevé un facteur de risque supplémentaire pour le sucre brut et le sucre raffiné qui proviennent de pays en développement.
2. Bouteilles en verre – Notre entreprise de sirop d'érable s'approvisionne en petites quantités de bouteilles en verre à l'étranger. Grâce à la collaboration, nous faisons en sorte que nos fournisseurs adhèrent à nos politiques sur l'approvisionnement éthique qui s'alignent sur le projet de loi S-211.

Comme nous comprenons mieux notre exposition aux risques, nous pouvons déterminer les outils qui nous aideront à évaluer et à surveiller les risques pour tous les enjeux relatifs à la durabilité, notamment le travail forcé et le travail des enfants.

MESURES DE RESTAURATION

Le Code de conduite en matière d'approvisionnement éthique et durable de Rogers présente nos attentes à l'égard de nos fournisseurs. Si des incidences du travail forcé ou du travail des enfants sont relevées dans notre chaîne d'approvisionnement, nous travaillerons avec le ou les fournisseurs concernés, au cas par cas, pour appliquer des mesures de restauration à durée déterminée. Si l'on suspecte ou s'il est prouvé qu'un fournisseur n'a pas respecté le Code, nous nous réservons le droit de demander une coopération ouverte et efficace au sujet des évaluations à mener et des mesures de restauration correctives à appliquer.

CERTIFICATION ET VÉRIFICATION

Pour réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants dans les secteurs les plus à risque de notre chaîne d'approvisionnement en produits comme le sucre brut, le sucre raffiné et la betterave à sucre, nous sommes engagés à maximiser l'approvisionnement auprès de producteurs qui suivent des pratiques d'emploi durables vérifiées ou certifiées. Cet effort soutenu privilégie les fournisseurs qui respectent des normes de travail et des droits de la personne reconnus.





Gens, gouvernance et impact communautaire

Chez Rogers, nos efforts s'appuient sur une vision de gens forts et de communautés fortes qui bâtissent un avenir durable pour tous.

Comme nous reconnaissons notre responsabilité envers les générations à venir, nous investissons dans l'amélioration des conditions de vie des gens en appliquant nos pratiques de durabilité. Cela s'applique non seulement à nos employés, mais aussi à nos fournisseurs, à nos clients et aux communautés que nous servons. Nous investissons dans la création de milieux sûrs et inclusifs pour nos gens et favorisons l'adoption d'une culture de la sécurité et de l'inclusion chez nos fournisseurs. Enfin, de concert avec nos employés, nous investissons du temps et des ressources pour nous associer à des organismes communautaires qui partagent nos valeurs et notre vision d'un avenir durable.

« Comme nous reconnaissons notre responsabilité envers les générations à venir, nous investissons dans l'amélioration des conditions de vie des gens en appliquant nos pratiques de durabilité. »



Une culture axée sur les gens d’abord : Employés et diversité

DONNER AUX EMPLOYÉS LES MOYENS D’AGIR : SÉCURITÉ, INCLUSION ET CROISSANCE

Chez Rogers, nous reconnaissons que nos employés sont les piliers de notre succès. En favorisant une culture de travail centrée sur la sécurité, l’inclusion et la croissance professionnelle, nous veillons au soutien, à la capacité d’agir et à la mobilisation de nos employés. Nos initiatives s’alignent sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies :



ODD 3 (Bonne santé et bien-être) : Nous privilégions la santé, la sécurité et le bien-être des employés par des programmes de mieux-être complets, des politiques sur la santé et la sécurité au travail et de soutien en santé mentale. Notre programme d’aide aux employés et à leur famille, les horaires de travail flexibles et les initiatives de mieux-être physique font en sorte que notre personnel a accès aux ressources nécessaires pour assurer un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

ODD 5 (Égalité entre les sexes) : Nous sommes déterminés à créer un milieu de travail qui favorise l’égalité des chances pour tout le personnel. En faisant progresser la représentation des femmes dans les postes de direction, en mettant en œuvre des politiques qui préviennent la discrimination et le harcèlement et en assurant une rémunération juste, nous contribuons à l’inclusion et à l’équité dans l’environnement de travail.

ODD 8 (Travail décent et croissance économique) : Rogers offre un milieu de travail sûr, équitable et solidaire où les employés peuvent s’épanouir et progresser dans leur carrière. Par des structures de rémunération concurrentielles, des programmes de développement en leadership et des possibilités d’apprentissage continu, nous attirons et maintenons en poste les meilleurs talents. De plus, notre engagement à l’égard des droits de la personne et des pratiques de travail éthiques dans toute notre chaîne d’approvisionnement renforce notre responsabilité à promouvoir des normes de travail justes dans le monde. En privilégiant l’engagement des employés, la défense des droits de la personne et le renforcement du bien-être des employés, nous créons une organisation résiliente et inclusive.

Ces initiatives permettent de valoriser nos employés, de leur donner les moyens d’agir et de les préparer à contribuer à la santé et à la réussite à long terme de notre entreprise et des communautés dans lesquelles ils vivent et travaillent.

Pour démontrer nos progrès et pour nous assurer d’être sur la bonne voie, nous avons créé le tableau ci-dessous qui résume les indicateurs clés de rendement des employés et de rendement social pour 2024, de même que des données comparatives des deux années précédentes. Ces indicateurs reflètent nos initiatives continues dans le mieux-être des employés, la sécurité, la diversité, l’engagement et le soutien aux communautés.

SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE DES EMPLOYÉS

PROTECTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS

La sécurité est une valeur fondamentale de Rogers. Nous sommes fermement déterminés à assurer la sécurité de nos employés et de nos sous-traitants. Cela signifie que nous offrons un environnement de travail sécuritaire, comme l’indique la fréquence des accidents à déclarer et le taux d’incidents avec arrêt de travail (LTIR), mais cela va plus loin encore. Il est également question de politiques, d’attentes, de formation, de communication et d’éducation. Nous avons adopté une approche axée sur l’amélioration continue de tous nos systèmes de gestion de la santé et de la sécurité. Cela comprend la collaboration avec les professionnels locaux de la sécurité et de la santé pour assurer l’examen et la mise à jour périodiques de nos systèmes afin de respecter la législation en vigueur et les attentes, et de favoriser une culture du « zéro blessure ».

Nous adoptons une approche globale de la sécurité de nos employés. En 2024, nous avons remanié considérablement nos politiques relatives au harcèlement, à l’intimidation et au harcèlement psychologique au travail. Ces politiques sont examinées et mises à jour annuellement et consolidées par de l’éducation et de la formation périodiques.

Aux fins de cohérence et de suivi annuel de son rendement qui s’inscrit dans sa culture d’amélioration continue, Rogers a recours aux normes de l’Occupational Safety and Health Administration (OSHA) des États-Unis.

SOUTIEN ACCRU AU BIEN-ÊTRE DE NOS EMPLOYÉS

Rogers comprend l’importance d’assurer le bien-être de son personnel. Lorsque les gens se sentent soutenus, ils sont plus portés à contribuer plus efficacement à la réussite de la Société et de ses parties prenantes. Nos valeurs ont pour fondement notre profond engagement à assurer le bien-être des employés, car nous reconnaissons l’incidence du bien-être physique, mental et financier sur l’engagement, la productivité et la satisfaction globale au travail des employés.

La Société s’efforce de promouvoir une culture de la sollicitude chez ses employés en adoptant une approche globale de vie saine et en leur offrant des possibilités de gérer et d’améliorer leur qualité de vie.

Nous offrons des possibilités de travail enrichissant et d’accès à des programmes de formation et de développement qui aident les employés à maximiser leurs aspirations professionnelles. Nous veillons aussi à favoriser une culture de l’apprentissage et du perfectionnement et proposons le remboursement des frais de scolarité pour aider les employés à maximiser leur potentiel grâce à des possibilités d’apprentissage externes.

Notre programme de bien-être des employés fait partie intégrante de nos efforts visant à soutenir une main-d’œuvre dynamique et résiliente. Ce programme propose plusieurs formes de soutien pour aider le personnel à composer avec les défis d’aujourd’hui.

- Programme d’aide aux employés et à leur famille – Nous offrons un service externe pour aider nos employés et leurs familles, qui peuvent être confrontés à des problèmes de santé physique et mentale, à des problèmes personnels, à de l’intimidation, ainsi qu’à des problèmes d’adaptation au travail.

- Programme de conditionnement physique – Nous reconnaissons les avantages d’une main-d’œuvre en bonne santé et encourageons nos employés à adopter un mode de vie actif. À cette fin, nous offrons un programme de conditionnement physique aux employés qui participent à des activités et à des programmes liés au conditionnement physique.

- Horaires de travail flexibles – Des horaires de travail flexibles nous permettent d’améliorer les performances et d’offrir aux employés la possibilité d’optimiser la conciliation vie professionnelle-vie privée. L’atteinte de cet équilibre est renforcée par la mise en place de notre Politique du télétravail, qui offre une approche hybride du travail à nos employés de bureau.

En 2024, nous avons élargi notre offre de programmes pour soutenir le bien-être global de nos employés en introduisant une politique sur le droit à la déconnexion, qui établit les paramètres de l’exécution de tâches en dehors des heures de travail.

Ces divers programmes sont promus et communiqués dans l’ensemble de la Société afin de sensibiliser les employés aux ressources qui favorisent la conciliation vie professionnelle-vie privée et d’aider les employés à avoir une vie saine et active. En favorisant un environnement d’ouverture et de soutien par des canaux numériques, Rogers défend le bien-être de ses employés et développe une culture de travail positive et productive dans le cadre de laquelle les employés se sentent libres de privilégier leur bien-être tout en accédant à des services de soutien en toute confiance.

INDICATEUR	RÉSULTATS 2024	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2022
EMPLOYÉS			
Nombre de femmes	205	212	217
Nombre d’hommes	764	771	751
Nombre de femmes occupant des postes de direction	25	21	18
Pourcentage de femmes occupant des postes de direction	32 %	28 %	24 %
Nombre d’employés à temps plein	969	983	968
Nombre d’employés syndiqués	589	600	576
Pourcentage d’employés syndiqués	61 %	61 %	60 %
Taux de roulement volontaire (à l’exception des départs à la retraite)	5,9 %	6,2 %	9,9 %
SANTÉ ET SÉCURITÉ			
Fréquence des incidents à déclarer (RIF/TRIR)	3,7	4,0	3,4
Taux d’incidents avec arrêt de travail (TIAT)	1,8	2,6	1,6
Taux de gravité des incidents avec arrêt de travail (TIAT gravité)	41,2	40,6	53,2
Nombre d’accidents mortels	0	0	0
COMMUNAUTÉ			
Dons de charité	338 000 \$	350 000 \$	231 000 \$
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE			
Pourcentage d’installations conformes à GFSI	100 %	100 %	100 %



La durabilité en action

SOUTIEN DU BIEN-ÊTRE DES EMPLOYÉS

Chez Rogers, nous nous efforçons d'en faire plus lorsqu'il est question du bien-être de nos employés. Comme nous reconnaissons qu'une main-d'œuvre diversifiée, saine et engagée contribue grandement à notre réussite, nous continuons à investir dans des initiatives qui favorisent le bien-être physique, mental et émotionnel.

En 2024, nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives de bien-être pour soutenir nos employés :

- Mois du bien-être : Ccampagne proposant des communications quotidiennes, des activités interactives et des ressources sur des sujets d'intérêt comme la gestion du stress.
 - 268 employés qui s'investissent dans les communications quotidiennes sur le bien-être.
 - 18 publications, dont 3 capsules vidéo sur les techniques de respiration pour diminuer le stress, un sujet qui s'avère être le contenu le plus populaire du mois!
 - Le défi pour bouger de Lantic/TMTC a encouragé l'activité physique et a su rallier en moyenne 21 participants par jour.

- Sensibilité à la santé masculine : Une vidéo percutante visionnée par 261 employés sur le témoignage d'un survivant du cancer de la prostate et qui sensibilise les gens à l'importance de la détection précoce du cancer.
- Capsules sur les premiers soins : De courtes vidéos informatives sur la réanimation cardiorespiratoire, la suffocation et l'évanouissement qui ont obtenu 259 vues et qui dotent les employés de connaissances sur le sauvetage.
- Mois de la cuisine saine : Une vidéo d'un atelier de cuisine conçue pour inciter à bien manger qui a obtenu 262 vues.
- Semaine nationale de la prévention du suicide : Témoignage personnel d'un employé lu par 289 personnes, accompagné de la vidéo ayant obtenu 289 vues, pour souligner l'importance d'un dialogue sur la santé mentale.
- Défi de soins personnels (Bell cause pour la cause) : Promotion des soins personnels en matière de bien-être physique et mental, avec 35 participants relevant des défis quotidiens.

UNE CULTURE DE LA SOLLICITUDE

Notre engagement à assurer le bien-être des employés est continu. En proposant un contenu stimulant, des outils pratiques et de discussions enrichissantes, nous créons une culture de travail qui privilégie le bien-être, car un personnel en santé est un personnel prospère!

ATTRACTION ET MAINTIEN EN POSTE DES TALENTS

DÉVELOPPEMENT DES TALENTS

Nous croyons dans les bienfaits de l'investissement dans la formation et le perfectionnement. En 2024, nos employés ont passé 3 869 heures en formation à l'échelle de la Société. En investissant dans le développement des talents, nous renforçons nos ressources humaines et pouvons assurer le maintien en poste et la promotion des talents. Dix-neuf de nos employés internes salariés et rémunérés à l'heure ont obtenu une promotion en 2024.

SOUTIEN ET DÉVELOPPEMENT DE NOS EMPLOYÉS

La force d'une société comme Rogers est à la mesure de celle de ses employés. Nous sommes fiers du travail et du dévouement de nos employés pour faire progresser nos valeurs communes. Notre vision de la croissance durable nécessite que nous continuions à attirer, à maintenir en poste et à développer les talents de diverses appartenances. Notre réussite dépend de notre capacité à assurer la mobilisation et la rémunération juste de nos employés.

Le taux de roulement volontaire, autre que celui lié à la retraite, est l'un des indicateurs que nous utilisons pour évaluer notre capacité à attirer et à maintenir en poste des talents. Cet indicateur a baissé, passant de 6,2 % en 2023 à 5,9 % en 2024.

ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS

Nous croyons que l'engagement des employés est lié à des résultats positifs en maintien en poste, motivation et efficacité des talents. Pour ce faire, nous recherchons activement des façons d'augmenter l'engagement des employés dans toutes nos installations. La progression de l'engagement est un facteur clé de l'évaluation de la réussite de nos chefs d'équipe. Dans le respect de l'approche axée sur les données de Rogers, nous avons lancé un sondage annuel sur l'engagement des employés.

Ce sondage fournit de précieux renseignements sur les conditions de composition d'une main-d'œuvre mobilisée. Nous sommes grandement attentifs aux commentaires formulés dans ce sondage et les utilisons pour apporter des changements qui favoriseront un meilleur engagement des employés.

RÉMUNÉRATION

Rogers estime qu'une structure de rémunération équitable et concurrentielle permet d'attirer, de retenir et de motiver des personnes qualifiées au sein de l'organisation. Le Comité des ressources humaines et de la rémunération est chargé d'évaluer la rémunération des cadres de Rogers et de faire des recommandations au conseil d'administration à ce sujet, rémunération qui comprend un salaire de base ainsi que des programmes incitatifs basés sur la performance.

Les employés ne faisant pas partie de la direction participent également aux programmes incitatifs de la Société. L'un des objectifs des programmes de rémunération est de souligner le travail d'employés et de récompenser ceux-ci pour avoir atteint certains des objectifs de durabilité établis.

DROITS DE LA PERSONNE

RESPECT DES DROITS DE LA PERSONNE DANS TOUTE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

Rogers est déterminée à respecter et à défendre les droits de la personne. Cet engagement s'adresse à tous nos employés, à toutes nos installations et à tous nos partenaires commerciaux. Nous encourageons cet engagement qui se résume dans la façon dont nous nous conduisons et traitons les autres à l'échelle de la Société. Comme la Société adhère à la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies, elle a adopté des politiques qui indiquent ce qui est attendu de ses employés et de ses partenaires commerciaux en matière de conduite responsable et éthique.

NOTRE APPROCHE À L'ÉGARD DES DROITS DE LA PERSONNE

Notre approche met l'accent sur la responsabilité sociale, la liberté d'association et l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé. Nous assurons la conformité aux normes de travail internationales et favorisons un environnement de travail juste et éthique.

• Responsabilité sociale

- Rogers collabore activement avec les communautés pour les écouter, tirer leçon de leur expérience et tenir compte de leurs points de vue dans ses décisions.
- Nous nous efforçons de limiter les incidences négatives de la Société et favorisons les pratiques d'entreprise éthiques.

• Liberté d'association

- Les employés ont le droit d'adhérer à un syndicat, de former un syndicat ou de refuser d'adhérer à un syndicat, sans crainte de représailles.
- Nous nous engageons dans des négociations constructives et de bonne foi avec les représentants syndicaux.

• Interdiction du travail des enfants et du travail forcé

- L'emploi de personnes doit être conforme aux lois nationales.
- Nous ne tolérons aucune forme de travail forcé.
- Les fournisseurs et les partenaires commerciaux doivent adhérer aux mêmes normes éthiques.

• Imputabilité et conformité

- Les employés sont encouragés à signaler leurs préoccupations relatives aux droits de la personne de façon confidentielle sans crainte de représailles.
- La Société est déterminée à faire enquête sur les violations et à appliquer les mesures correctives requises.

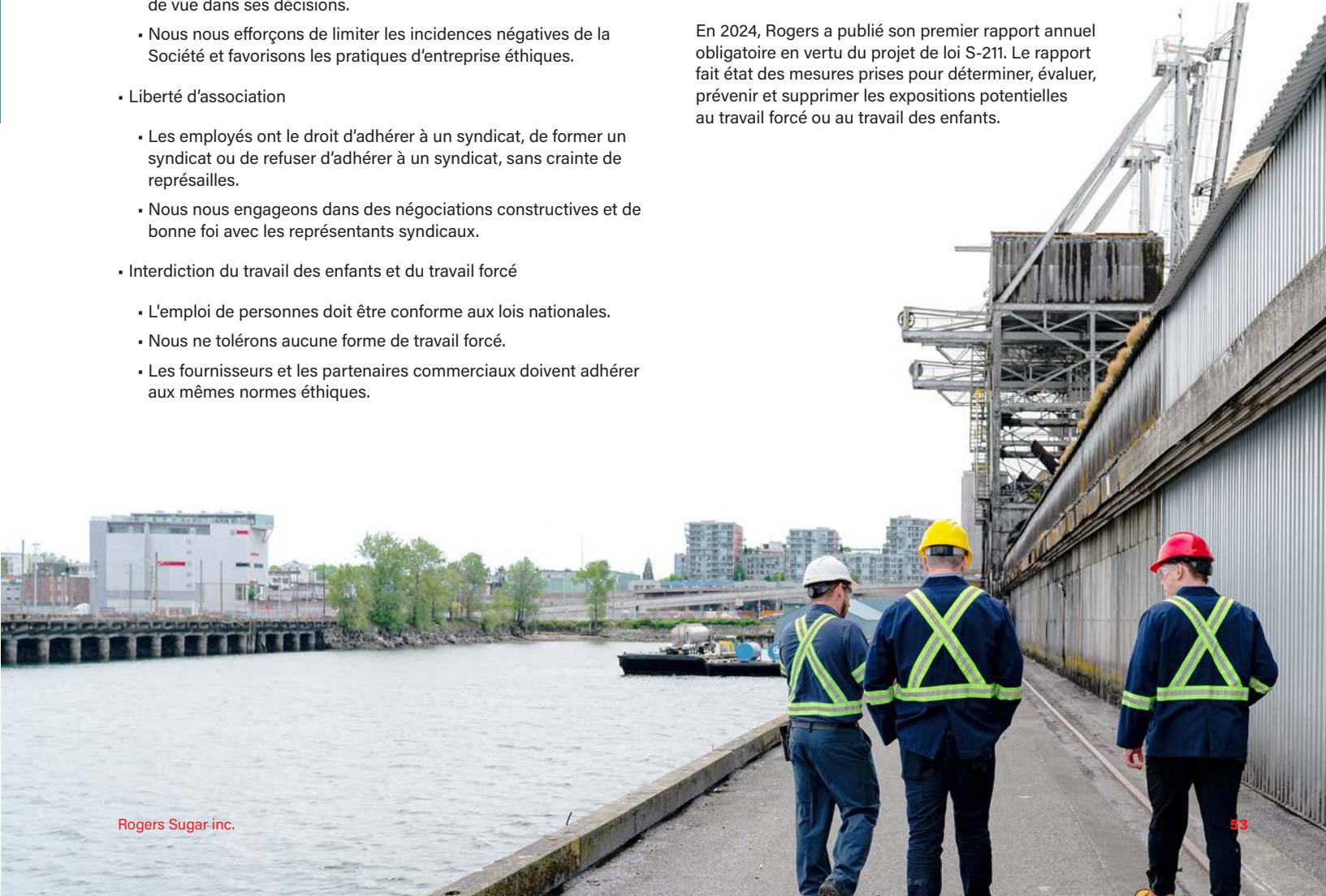
L'approche de Rogers en matière de droits de la personne reflète son engagement à assurer des pratiques de travail éthiques, la transparence et l'engagement des parties prenantes. En intégrant ces principes à notre culture d'entreprise, nous souhaitons créer un environnement responsable et durable.

AUGMENTATION DE LA VIGILANCE AU SUJET DES PRATIQUES DE TRAVAIL DANS NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Notre responsabilité à défendre les droits de la personne ne se limite pas à nos propres activités. Nous reconnaissons notre responsabilité à faire des efforts proactifs de protection des droits de la personne au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Notre politique d'approvisionnement éthique et durable (décrite plus haut) et le Code de conduite des fournisseurs qui y est rattaché sont communiqués aux fournisseurs annuellement aux fins d'examen et d'exécution.

En 2023, le gouvernement du Canada a adopté le projet de loi S-211 pour adopter la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement. Cette Loi vise à mieux faire connaître le travail forcé et le travail des enfants et à encourager les pratiques commerciales responsables.

En 2024, Rogers a publié son premier rapport annuel obligatoire en vertu du projet de loi S-211. Le rapport fait état des mesures prises pour déterminer, évaluer, prévenir et supprimer les expositions potentielles au travail forcé ou au travail des enfants.



Gouvernance solide et éthique commerciale

INSTAURATION DE LA CONFIANCE : GOUVERNANCE RESPONSABLE POUR UN AVENIR DURABLE

Chez Rogers, la gouvernance solide et l'éthique commerciale sont la base de notre stratégie de durabilité à long terme. Par une gouvernance transparente, un comportement commercial éthique et une gestion proactive des risques, nous nous assurons que nos activités s'alignent sur les pratiques exemplaires mondiales et adhèrent aux normes les plus strictes en matière d'intégrité. Par notre approche, nous soutenons directement l'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) en favorisant un processus décisionnel responsable, en assurant la conformité aux pratiques commerciales éthiques et en renforçant la cybersécurité.



ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces)

- Nous sommes engagés à assurer la transparence, la gouvernance éthique et la responsabilisation des parties prenantes. Notre conseil d'administration indépendant, notre leadership diversifié et notre engagement à assurer les meilleures pratiques de gouvernance font en sorte que nous prenons des décisions éclairées et responsables qui témoignent de la valeur que nous accordons à la durabilité.
- Comportement commercial éthique et conformité : Revu chaque année, notre Code de conduite des affaires fixe des attentes claires en matière de comportement éthique pour l'ensemble de l'organisation. Les employés doivent certifier leur conformité aux politiques clés, ce qui renforce l'adoption d'une culture de l'intégrité et de la responsabilisation dans toutes les interactions d'affaires.
- Diversité de la composition de la direction : Nous croyons que les contributions diversifiées mènent à une meilleure gouvernance et à une meilleure prise de décision. Notre politique sur la diversité en entreprise fait en sorte que les nominations au conseil d'administration et aux postes de direction forment un équilibre des compétences, de l'expérience et des perspectives qui favorise l'inclusion et l'innovation.
- Cybersécurité et protection des données : Dans un monde de plus en plus numérique, il est essentiel de protéger nos données et nos systèmes informatiques. Par des vérifications de la cybersécurité, des simulations d'hameçonnage et de la formation pour les employés de façon périodique, nous limitons proactivement les cybermenaces et nous assurons de la sécurité de notre infrastructure numérique.
- En accordant la priorité à la transparence, à la gouvernance éthique, à la diversité et à la cybersécurité, Rogers forme une organisation résiliente et responsable qui respecte les institutions solides et les pratiques commerciales responsables.

Notre engagement à exceller dans la gouvernance fait en sorte que nous exécutons nos activités avec intégrité, protégeons les intérêts de nos parties prenantes et favorisons une croissance durable.

GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE COMMERCIALE

SURVEILLANCE ESG PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET INITIATIVES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rogers est déterminé à appliquer des principes de gouvernance d'entreprise sains. Il incombe au conseil d'administration d'assurer la surveillance de la Société. Chaque année, les actionnaires de la Société nomment les membres du conseil d'administration dont le rôle est de surveiller et de conseiller la direction dans l'exécution de la stratégie au profit à long terme des actionnaires et des autres parties prenantes clés.

La Société a adopté un mandat officiel énonçant les responsabilités de gérance du conseil d'administration, y compris ses responsabilités en ce qui a trait à la surveillance de la stratégie, à l'exercice des fonctions du conseil d'administration, au suivi du rendement financier de la Société, à l'établissement des paramètres de risque et à la surveillance des politiques et des procédures, aux communications et aux rapports, ainsi qu'à la conformité aux règlements administratifs de la Société.

Le conseil d'administration examine la stratégie à long terme, l'approuve et en assure la surveillance. Le plan stratégique prend en compte, entre autres, les possibilités et les risques liés aux activités de la Société et à ses investissements.

Notre conseil d'administration se réunit tous les trimestres pour examiner les résultats et discuter des questions stratégiques. Le conseil d'administration s'acquitte de ses fonctions directement et par l'intermédiaire de ses comités. Les comités sont composés de membres du conseil d'administration et soutenus par des membres de l'équipe de direction exécutive de Rogers. Ces comités sont les suivants :

- Comité d'audit
- Comité des ressources humaines et de la rémunération
- Comité des initiatives stratégiques
- Comité environnemental, social et de gouvernance

Nous nous engageons à adopter des pratiques proactives de gouvernance et de surveillance des risques. Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'évaluer les risques importants liés à nos activités. Le processus de gouvernance est conçu pour garantir que nous mettons en œuvre des systèmes qui déterminent, gèrent et surveillent efficacement les principaux risques associés à nos secteurs d'activité afin d'atténuer ou de réduire les impacts négatifs potentiels.

Toutes les informations et publications relatives aux pratiques et contrôles de la Société en matière de gouvernance d'entreprise peuvent être consultées dans la section Gouvernance d'entreprise du site Web de Rogers Sugar.

NORMES POUR UN COMPORTEMENT COMMERCIAL ÉTHIQUE ET LA CONFORMITÉ À L'ÉCHELLE DE LA SOCIÉTÉ

Rogers incite ses employés à agir de façon éthique dans l'exercice des activités de la Société. Nos attentes sont définies dans le Code de conduite des affaires.

Chaque année, notre conseil d'administration examine le Code de conduite des affaires, dont la dernière mise à jour remonte à novembre 2024. Le Code de conduite des affaires se trouve dans la section « Gouvernance » de notre site Web. Il témoigne de la culture d'une entreprise qui se soucie autant de sa façon de faire les choses que de ce qu'elle fait. Il traite des normes pour des questions si essentielles comme la sécurité, la conduite au travail et l'engagement avec les parties prenantes externes. Chaque année, les employés certifient leur conformité au moyen de diverses politiques clés liées au Code.

DIVERSITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES CONTRIBUTIONS DIVERSIFIÉES MÈNENT À DE MEILLEURS RÉSULTATS

Conformément à son engagement à assurer la diversité des employés talentueux à l'échelle de l'organisation, le conseil d'administration de Rogers reconnaît que la diversité qui caractérise sa composition est un atout. La diversité au sein de la main-d'œuvre accroît l'innovation, la gouvernance et la prise de décision. Rogers a adopté une politique sur la diversité qui est examinée et mise à jour régulièrement, la plus récente version datant de décembre 2023. La politique sur la diversité décrit notre approche pour maintenir la diversité au sein du conseil d'administration et de l'équipe de direction et la façon dont cette approche est prise en compte avec d'autres facteurs pour nommer des personnes qualifiées pour se joindre au conseil d'administration et l'équipe de direction exécutive.

CYBERSÉCURITÉ ET MESURES DE SÉCURITÉ DES DONNÉES

ENGAGEMENT À ASSURER L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

Rogers se fie à la technologie des données pour ses activités et son administration et pour la surveillance du déplacement de ses produits dans toute la chaîne d'approvisionnement. Nous comprenons l'importance que nos parties prenantes accordent à la sécurité des données de même que les conséquences de la violation de ladite sécurité des données. Par conséquent, nous développons une culture de vigilance à l'égard de la

cybersécurité. Notre approche à volets multiples est conforme à notre culture d'amélioration continue. Une portion du budget de TI est allouée tout particulièrement à la gestion des risques liés à la cybersécurité.

Nous surveillons continuellement le paysage de la cybersécurité en apportant les mises à niveau requises à nos systèmes et processus, en sensibilisant nos employés à la cybersécurité au moyen de formations et de tests, et en préparant des protocoles de réponse aux incidents. De cette façon, nous maximisons notre préparation et l'atténuation des risques. Chaque trimestre, le comité d'audit reçoit une mise à jour liée à la gestion des risques liés à la cybersécurité.

La sensibilisation aux menaces à la cybersécurité contribue grandement à une gestion efficace des risques. Rogers reconnaît l'importance de doter les membres de l'équipe des connaissances leur permettant de déterminer et d'atténuer les menaces à la cybersécurité. En 2024, les salariés, ceux occupant un poste dans un bureau ou un poste de direction ont participé à 26 séances de formation ciblées sur la cybersécurité. Ces séances de formation régulières font partie de notre engagement continu à favoriser une solide culture de sécurité dans l'ensemble de l'organisation. Nous effectuons des simulations d'hameçonnage chaque mois pour surveiller l'efficacité de notre formation.

Par l'éducation, la sensibilisation et la formation, nous veillons à ce que chaque employé soit vigilant et conscient de son rôle consistant à gérer et à atténuer les risques liés à la cybersécurité.

INDICATEUR	RÉSULTATS 2024	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2022
INFORMATIONS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA GOUVERNANCE			
Pourcentage d'administrateurs indépendants, Rogers Sugar inc. (RSI), Société mère	100 %	100 %	100 %
Pourcentage d'administrateurs indépendants, Lantic inc., Société d'exploitation	57 %	57 %	57 %
Président du conseil d'administration et chef de la direction distincts	Oui	Oui	Oui
Président du conseil d'administration indépendant	Oui	Oui	Oui
Processus annuel d'évaluation du conseil d'administration	Oui	Oui	Oui
Nombre de réunions du conseil d'administration	12	7	6
Présence moyenne aux réunions	99,8 %	100 %	100 %
RENOUVELLEMENT ET DIVERSITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Élection annuelle des administrateurs	Oui	Oui	Oui
Âge moyen des administrateurs	64	63	62
Âge obligatoire de la retraite	Oui	Oui	Oui
Durée moyenne du mandat des administrateurs (années)	11	10	9
Pourcentage de femmes au conseil d'administration	33 %	33 %	33 %
Politique de diversité	Oui	Oui	Oui
DROITS DES ACTIONNAIRES			
Vote consultatif sur le salaire	Oui	Oui	Oui

Engagement communautaire et impact social

AU-DELÀ DES AFFAIRES : RENFORCER LES COMMUNAUTÉS ET OPTIMISER L'IMPACT

Chez Rogers, l'engagement communautaire et l'impact social font partie de la stratégie de durabilité. Nous privilégions la sécurité alimentaire, le marketing responsable et l'investissement communautaire et nous assurons que nos activités contribuent positivement à la société. Nos initiatives s'alignent sur plusieurs objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, notamment :



ODD 11 (Villes et communautés durables) : En privilégiant le bien-être des communautés et la bonne conduite à titre d'entreprise socialement responsable, nous soutenons les organisations locales, les programmes de sécurité alimentaire et les initiatives caritatives. Nos programmes de bénévolat et nos dons contribuent à renforcer les communautés où nos employés vivent et travaillent.

ODD 12 (Consommation et production responsables) : Notre engagement en sécurité alimentaire, en marketing responsable et en approvisionnement durable nous permet de produire et de commercialiser nos produits de façon éthique et transparente. En adhérant à des initiatives de certification de la sécurité rigoureuses comme la GFSI, nous respectons des normes de sécurité alimentaire et de qualité de premier plan.

ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques) : Grâce à un leadership éclairé et à la mobilisation de l'industrie, nous participons activement aux discussions sur l'adaptation et la résilience climatique. En organisant des événements de l'industrie, en participant à l'innovation durable et en échangeant des pratiques exemplaires, nous contribuons à l'élaboration de solutions faibles en carbone dans le secteur des édulcorants.

ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) : Nous reconnaissons que le développement durable passe par la collaboration et par la mise en commun des connaissances. En nous associant avec des dirigeants de l'industrie, en favorisant un dialogue sur la durabilité mondiale et en investissant dans des initiatives issues des communautés, nous progressons concrètement vers un avenir plus inclusif et plus durable.

Grâce à une gouvernance transparente, un marketing éthique et d'importants investissements communautaires, Rogers demeure engagé à susciter un changement social positif. En soutenant les employés, en renforçant la mobilisation de l'industrie et en investissant dans les communautés, nous nous assurons que nos activités contribuent à une société plus responsable, plus résiliente et plus juste.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

LE PARTAGE DE LA RESPONSABILITÉ DE LA SÉCURITÉ ET DE LA QUALITÉ DES PRODUITS

Rogers est un fournisseur fiable d'édulcorants que les consommateurs aiment prendre seuls ou ajouter à leurs aliments préférés. Nous ne faisons pas de concession lorsqu'il s'agit de la sécurité et de la qualité de nos produits. Nous souhaitons que nos clients aient pleine confiance dans les aliments faits d'ingrédients de Rogers.

Chaque employé de la Société partage la responsabilité de la sécurité et de la qualité des produits, et des équipes d'assurance qualité et des directeurs d'installations supervisent le tout, tant au niveau organisationnel que local. Nous avons adopté une approche multiligne pour assurer la sécurité alimentaire, qui consiste en des processus, un audit interne et une préparation à une intervention. Commencer par les processus : Nous utilisons un système complet de sécurité alimentaire et de gestion de la qualité des produits dans toutes nos installations. Nous fixons des normes et des processus de qualité internes rigoureux pour assurer la fabrication sécuritaire de nos produits et l'atteinte ou le dépassement du niveau de ces normes.

Nos professionnels internes de la sécurité soumettent nos produits et systèmes à des tests et des audits périodiques, le tout chapeauté par le service de l'assurance de la qualité, pour assurer la conformité aux pratiques exemplaires. De plus, nos installations font l'objet d'audits réguliers effectués par des tiers qui démontrent notre conformité aux normes de sécurité alimentaire et de qualité dans le cadre du processus de certification de la GFSI.

En suivant les pratiques exemplaires de l'industrie pour nos systèmes internes, nous assurons la conformité de nos installations aux certifications reconnues par la GFSI : FSSC 22000 dans nos installations sucrières et norme mondiale BRC pour la sécurité alimentaire et norme Safe Quality Food (SQF). Les installations font l'objet de l'audit FSCC chaque année et toutes nos installations ont passé leurs derniers audits GFSI de tiers et sont certifiées GFSI en 2024.

En plus de suivre nos systèmes alimentaires internes pour assurer la gestion de la sécurité alimentaire et de la qualité des produits, nous portons attention à la surveillance des données externes comme celles sur les rappels de produits, les incidents graves et les plaintes des consommateurs liées à la production à l'usine. Nous avons mis en œuvre des protocoles rigoureux pour faire enquête sur les rappels de produits et y répondre. En 2024, la Société n'a enregistré aucun rappel de produit.

PROGRÈS EN MATIÈRE DE SALUBRITÉ DES ALIMENTS	2024	2023	2022
Pourcentage d'installations conformes à la GFSI	100 %	100 %	100 %
Nombre de rappels	0	0	1
Volume des produits rappelés (kg)	0	0	18 264



La durabilité en action

MOBILISATION DES LEADERS DE L'INDUSTRIE POUR UN AVENIR DURABLE : ROGERS EST L'HÔTE DE LA 83E CONVENTION DE LA SIT

En 2024, notre raffinerie de Vancouver a eu le privilège d'être l'hôte de la 83e convention annuelle de la Sugar Industry Technologists (SIT), un forum reconnu mondialement qui regroupe les principaux professionnels, chercheurs et experts du secteur du sucre. Cet événement témoigne de notre engagement à assurer la collaboration, l'innovation et la durabilité, ce qui renforce le rôle de notre entreprise à engager d'importantes discussions et initiatives qui façonnent l'avenir du secteur du sucre.

Comptant près de 200 participants de partout dans le monde, la convention a servi de plateforme pour un leadership éclairé, le transfert de connaissances et l'adoption accrue de pratiques exemplaires dans la production et la durabilité du sucre. Conformément à notre stratégie de durabilité d'entreprise (Sucre+), nous avons proposé le thème de l'atténuation des changements climatiques et de leur adaptation pour nous assurer que l'accent serait mis sur les discussions essentielles au sujet de la résilience climatique et de la transition de l'industrie vers un avenir sobre en carbone.

AFFRONTER L'INÉVITABLE : CRÉER UNE RÉSILIENCE CLIMATIQUE DANS LE SECTEUR DU SUCRE

Dans le cadre de son leadership en durabilité, Rogers a organisé un groupe de discussion à fort impact nommé « Affronter les inévitables : Créer une résilience climatique dans le secteur du sucre. » Cette séance a exploité les défis croissants que posent les changements climatiques comme les phénomènes météorologiques extrêmes, la pénurie d'eau et l'intensité en carbone dans les activités agricoles et de raffinage. Les experts ont fait part de leurs points de vue sur l'atténuation des risques climatiques, les pratiques agricoles d'adaptation et l'efficacité énergétique, des thèmes qui s'alignent sur nos efforts en matière d'intendance environnementale, notamment notre plan de réduction du carbone, nos mesures de conservation de l'énergie et nos initiatives d'approvisionnement responsable.

Pour les pairs de l'industrie, les spécialistes de la durabilité et les conseillers en politiques, ce dialogue a également permis de souligner l'importance de la collaboration entre secteurs et de discuter des préoccupations communes et des solutions novatrices. En faisant appel à des experts et à des leaders d'opinion à ce niveau, nous continuons de stimuler les progrès dans des secteurs déterminants de notre entreprise, ce qui renforce notre engagement à l'égard des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, notamment :

- ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques) : Discuter des stratégies consistant à atténuer les impacts climatiques sur la production du sucre et à s'y adapter.
- ODD 12 (Consommation et production responsables) : Avoir des conversations sur l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de l'approvisionnement durable.
- ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) : Favoriser une collaboration mondiale et des pratiques exemplaires à l'échelle de l'industrie.

RÔLE DE ROGERS DANS LA PROGRESSION DE LA DURABILITÉ DE L'INDUSTRIE

L'engagement de Rogers auprès de la SIT et de l'industrie du sucre en général reflète sa position proactive qui consiste à façonner un avenir plus résilient, économe en ressources et sobre en carbone. Cet événement a renforcé notre engagement à assurer un leadership durable en offrant une plateforme pour :

- mettre en commun des pratiques exemplaires dans le raffinage du sucre qui prend en compte le climat et l'approvisionnement responsable.
- profiter de l'expertise scientifique et technologique pour améliorer les stratégies environnementales à l'échelle de l'industrie.
- collaborer avec des parties prenantes du monde entier pour s'aligner sur les exigences réglementaires et les normes de l'industrie.

En prenant part au dialogue sur la durabilité à l'échelle de l'industrie, nous nous assurons que nos activités, nos partenaires et notre chaîne de valeur élargie demeurent résilients, orientés vers l'avenir et alignés sur des priorités de durabilité mondiales.

Dans la poursuite de notre démarche de développement durable Sucre+, nous reconnaissons que les défis climatiques nécessitent un effort collectif. L'organisation de la convention de la SIT de 2024 a été un jalon marquant dans le renforcement de notre engagement en développement durable, et nous entendons continuer à collaborer et exercer notre leadership pour façonner une industrie du sucre plus durable.



MARKETING RESPONSABLE ET ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

INSTAURER LA CONFIANCE AUPRÈS DES CONSOMMATEURS PAR UN ENGAGEMENT À L'ÉGARD DU MARKETING RESPONSABLE

Comme fabricant de produits pour les consommateurs, nous sommes déterminés à respecter toutes les lois et tous les règlements en vigueur qui régissent le marketing des produits et services. En 2023, Rogers a adopté une politique de marketing responsable pour officialiser son engagement à assurer l'intégrité de ses communications. Cette politique intègre les lignes directrices qui régissent la façon dont nous utilisons les outils marketing à notre disposition et dont nous rédigeons des messages à envoyer aux consommateurs. Les employés chargés de rédiger et d'approuver des messages à envoyer aux consommateurs doivent se conformer à cette politique.

La transparence est au cœur de notre politique de marketing responsable. Cela comprend toute allégation concernant la taille des portions et les informations nutritionnelles. Les campagnes marketing dans tous les canaux, notamment les médias sociaux, seront signalées comme telles, et tout sera mis en œuvre pour présenter nos produits de la manière la plus honnête et la plus sincère possible.

Notre Politique de marketing responsable s'étend également au développement de nouveaux produits et emballages. Comme nous sommes conscients de la sensibilité qui entoure les allégations relatives aux emballages durables, nous veillons à ce que toute plainte relative à la recyclabilité des produits et des emballages soit documentée avec transparence pour fournir au consommateur les informations nécessaires à faire des choix éclairés.

INVESTISSEMENT DANS DES COMMUNAUTÉS PLUS FORTES

ROGERS S'EFFORCE D'AGIR EN BON VOISIN EN SOUTENANT LES COMMUNAUTÉS OÙ SON PERSONNEL VIT ET TRAVAILLE

Chez Rogers, nous croyons que la contribution au bien-être de nos communautés est essentielle à un avenir plus durable. En 2023, nous avons remanié notre politique relative aux dons de charité pour faire en sorte que notre soutien s'aligne sur notre Code de conduite des affaires et sur les valeurs essentielles de notre entreprise. Cette politique établit des critères de sélection clairs et des mesures de gouvernance, ce qui rend notre processus décisionnel transparent.

En 2024, nous avons relevé d'autres possibilités d'augmenter notre impact communautaire. Même si nos dons directs en 2024 se sont élevés à 338 000 \$, un montant quelque peu inférieur à celui de l'année précédente (350 000 \$), nous avons pu amasser un montant de 150 000 \$ pour des dons en nature. C'est ce qui porte le total de notre soutien communautaire cette année à 488 000 \$.

Notre politique relative aux dons de charité repose sur les quatre piliers suivants :

- 1. Transparence et responsabilisation – Nous nous assurons que le traitement des dons soit structuré et que le processus d'approbation soit éthique selon nos valeurs d'entreprise et nos politiques de gouvernance.

- 2. Retombées communautaires – Nous privilégions les initiatives qui renforcent les communautés locales et qui mettent l'accent sur la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation, les arts, la culture, les sports et le bien-être social.
- 3. Dons durables et éthiques – Les contributions sont faites aux organisations déterminées à assurer la durabilité, l'engagement des parties prenantes et les pratiques commerciales éthiques.
- 4. Engagement des employés et soutien – Nous encourageons les employés à contribuer à la communauté dans le cadre de programmes de dons jumelés et de bénévolat.

Nos dons sont destinés aux organismes de bienfaisance enregistrés, aux organismes sans but lucratif, aux établissements d'enseignement, aux organisations autochtones, aux hôpitaux et aux institutions sociales qui incarnent la transparence, la durabilité et l'engagement communautaire.

Les contributions ne peuvent être faites aux particuliers, aux organisations politiques ou religieuses, aux groupes militaires ou aux entités qui sont impliquées dans le jeu, l'armement, le tabac ou les substances illégales. De plus, les dons ne peuvent être faits à des organisations qui ne respectent pas les droits de la personne ou nos principes commerciaux.

Rogers est déterminé à soutenir les organisations qui sont investies dans la sécurité alimentaire, la santé et la recherche médicale, l'éducation, les arts, la culture et les sports et les services sociaux et l'aide sociale. Nous contribuons fièrement à des organisations locales comme Le Chic Resto Pop et le Pavillon d'Éducation Communautaire à Montréal, le Daily Bread Food Bank et le Women's Habitat à Toronto, le Taber & District Health Foundation à Taber, le Lethbridge Symphony Association à Lethbridge et le Empty Stocking Fund et le Westminster House Society à Vancouver.

Au-delà des contributions financières, Rogers est fière du bénévolat actif de ses employés et de la contribution de ceux-ci à des causes qui leur tiennent à cœur. Pour encourager cet engagement, nous égalisons les dons faits par les employés aux campagnes qu'ils dirigent.

Par ces efforts, nous veillons à ce que toutes les sommes amassées servent directement des initiatives importantes, durables et éthiques qui suscitent des changements positifs durables dans les communautés où nous exerçons nos activités.

ANNÉE	DONS DE CHARITÉ
2024	338 000 \$
2023	350 000 \$
2022	231 000 \$



La durabilité en action

PASSER À L'ACTION : SOUTENIR NOTRE COMMUNAUTÉ EN FAISANT DU BÉNÉVOLAT ET DES DONS

Chez Rogers, nous croyons pouvoir faire un pas de plus, non seulement dans notre entreprise, mais également dans les communautés que nous servons. Nos employés sont résolus à redonner à la communauté, que ce soit par du bénévolat ou des dons significatifs.

BÉNÉVOLAT AU DAILY BREAD FOOD BANK

Chaque automne, des employés du nouveau centre de distribution de Toronto se retroussent les manches en faisant du bénévolat au Daily Break Food Bank, qui se trouve juste de l'autre côté de la rue. En novembre 2024, deux équipes ont consacré de leur temps dans la cuisine en y préparant des repas pour des personnes dans le besoin. Le bénévolat, c'est bien plus que du temps donné, c'est le travail fait pour créer une communauté plus forte et plus compatissante.

DONS EN ARGENT ET EN PRODUITS

En plus du bénévolat, nous fournissons des ressources essentielles :

- Février 2024 : Dons d'aliments d'une valeur de 150 000 \$
- Septembre 2024 : Don en argent d'une valeur de 3 800 \$ pour soutenir les initiatives alimentaires locales.

Ces efforts montrent la valeur que nous accordons à la responsabilité sociale et l'énorme impact positif que de petits gestes peuvent avoir. Nous remercions tous nos employés d'avoir intensifié leurs efforts et démontré que le fait de redonner à la communauté apporte du changement.



Avenir :
Objectifs et engagement ESG

Dans le présent rapport, nous avons présenté nos priorités ESG les plus importantes et les mesures que nous avons prises jusqu'à maintenant. Pour l'avenir, nous demeurons concentrés sur l'approfondissement de notre compréhension de notre impact environnemental et social par une collecte de données fiables et sur l'amélioration continue de l'efficacité de nos trois piliers clés de la durabilité.

Cet engagement est intégré à tous les niveaux de l'organisation. Notre conseil d'administration et les comités qui en relèvent assurent la supervision continue de notre stratégie de développement durable, alors que nos cadres supérieurs et nos chefs de secteur s'efforcent d'intégrer la durabilité aux pratiques commerciales, aux activités et au processus décisionnel quotidiens.

Nous continuerons à rendre des comptes afin de faire progresser les initiatives qui favorisent la durabilité à long terme de nos activités, de notre personnel, des communautés que nous servons et de l'environnement. Nous sommes fiers des progrès que nous avons réalisés depuis le lancement de notre stratégie de développement durable officielle en 2021 et nous sommes motivés à poursuivre sur notre élan.

FAÇONNER UN AVENIR PLUS SUCRÉ :
NOTRE PLAN DE DURABILITÉ

Depuis le déploiement de nos efforts de développement durable structurés, nous avons fait des progrès considérables et ces progrès nous incitent à en faire plus. Nous continuerons à déterminer les possibilités pour augmenter notre impact positif, nous nous alignerons sur les nouvelles attentes et nous renforcerons la façon dont nous communiquons nos progrès.

Nous sommes également déterminés à augmenter notre transparence et la confiance des parties prenantes à notre égard en améliorant les pratiques de présentation de l'information. Notre communication de l'information en matière de durabilité continuera à évoluer pour refléter nos pratiques exemplaires en gestion des risques climatiques, en gouvernance ESG et en évaluation du rendement.

Nous demeurons déterminés à :

- intégrer notre approche axée sur les données au processus décisionnel;
- renforcer les systèmes internes aux fins de suivi et de communication de la durabilité;
- établir des partenariats qui stimulent l'innovation et une valeur commune;
- demeurer alignés sur les développements réglementaires et les normes volontaires;
- créer des processus qui reflètent nos valeurs et notre engagement à assurer une croissance responsable.

Nous considérons que notre avenir comporte à la fois des possibilités et des responsabilités. Grâce à un engagement et à une collaboration sans faille, nous serons plus résilients, plus inclusifs et plus durables pour notre entreprise, pour nos parties prenantes et pour la planète.



SOMMAIRE DES DONNÉES SUR LE RENDEMENT ET INDEX DES NCID ET DE LA SASB

SUJET	MESURE COMPTABLE	UNITÉ DE MESURE	CODE DE LA SASB	NCID DE BASE ZONE DE CONTENU
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	Émissions globales brutes de champ d'application 1	Tonnes métriques (t) de CO ₂ e	FB-AG-110a.1	Mesures et objectifs
	Discussion de la stratégie ou du plan à long et à court terme permettant de gérer les émissions de GES et les objectifs de réduction des émissions	s.o.	FB-AG-110a.2	Stratégie
	Intensité des émissions de GES pour les produits agricoles	Tonnes métriques (t) de CO ₂ e par unité	FB-AG-110a.3	Mesures et objectifs
Gestion de l'énergie	Total d'énergie consommée	Gigajoules (GJ)	FB-AG-130a.1	Mesures et objectifs
	Pourcentage d'énergie des sources renouvelables	Pourcentage (%)	FB-AG-130a.2	Mesures et objectifs
Gestion de l'eau	(1) Total d'eau prélevée et (2) Total d'eau consommée, pourcentage de chaque total dans les régions au stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	Milliers de mètres cubes (m³)	FB-AG-140a.1	Mesures et objectifs
	Intensité des prélèvements d'eau	Mètres cubes par unité de production	FB-AG-140a.2	Mesures et objectifs
Utilisation des sols et impacts écologiques	(1) Quantité de produits agricoles provenant de zones à la valeur de conservation élevée (HCV) ou de zones de stockage important de carbone (HCS)	Tonnes métriques (t.m.)	FB-AG-140b.1	Gestion des risques
	Pourcentage de produits agricoles provenant de zones indiquant un risque de déforestation	Pourcentage (%)	FB-AG-140b.2	Gestion des risques
	Discussion des pratiques de gestion environnementale	s.o.	FB-AG-140b.3	Gouvernance
Qualité et sécurité des produits	Nombre de rappels émis et quantité totale de produits alimentaires rappelés	Nombre, tonnes métriques (t.m.)	FB-AG-250a.1	Gestion des risques
	Taux de conformité des audits GFSI	Pourcentage (%)	FB-AG-250a.2	Mesures et objectifs
	(1) Taux de non-conformité avec la GFSI et (2) mesures correctives	Pourcentage (%)	FB-AG-250a.3	Gestion des risques
Santé et sécurité du personnel	(1) Taux de fréquence des incidents à déclarer (TRIR) et (2) Taux de mortalité	Taux	FB-AG-320a.1	Mesures et objectifs
	(1) Pourcentage de l'effectif qui travaille dans des environnements à risque élevé et (2) de non-conformités aux normes de santé et sécurité	Pourcentage (%)	FB-AG-320a.2	Gestion des risques
Pratiques de travail et droits des travailleurs	Pourcentage de produits agricoles provenant de zones indiquant des conditions de travail justes	Pourcentage (%)	FB-AG-430a.1	Gestion des risques
	Nombre de violations du droit de travail ou d'incidents de non-conformité	Nombre	FB-AG-430a.2	Gestion des risques
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Pourcentage de fournisseurs certifiés par des normes de durabilité reconnues	Pourcentage (%)	FB-AG-430b.1	Gestion des risques
	Superficie totale du territoire en vertu de pratiques agricoles durables	Hectares (ha)	FB-AG-430b.2	Mesures et objectifs
Adaptation aux changements climatiques	(1) Exposition aux risques physiques en raison des changements climatiques et (2) stratégies d'adaptation	s.o.	FB-AG-440a.1	Stratégie
	Description des risques associés à la poursuite des activités en raison des changements climatiques	s.o.	FB-AG-440a.2	Gestion des risques

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉMISSIONS DE CARBONE

	CATÉGORIE	SOURCE D'ÉMISSION	MÉCANISME D'ÉMISSION	ÉMISSION TOTALE EN 2024 (TCO ₂ E)
Champ d'application 1	1. Combustion à des sources stationnaires	1.1 Chaudières	Combustion de carburant (gaz naturel, mazout, propane)	172 377,86
		1.2 Four à chaux	Combustion de gaz naturel	4 783,59
		1.3 Séchoir à pulpe	Combustion de gaz naturel	15 849,20
		1.4 Dispositifs de chauffage	Combustion de gaz naturel	2 066,71
		1.5 Combustion organique de la chaux	Combustion de matières organiques de la chaux	259,55
		1.6 Combustion accessoire de la pulpe	Combustion de la pulpe séchée	80,10
		1.7 Groupe électrogène diesel	Combustion du diesel	30,06
	Sous-total Combustion à des sources stationnaires			195 447,08
	2. Émissions des procédés industriels	2.1 Combustion de la chaux-four à chaux (CO ₂)	Calcination de la chaux	2 843,69
	Sous-total Émissions industrielles			2 843,69
	5. Émissions fugitives	5.1 Fuite de gaz naturel	Fuite de CH ₄ de la ligne de distribution aux chaudières, chaux	456,88
		9.1 Réfrigérant	Perte de gaz réfrigérant de CVC	83,17
		9.2 CO ₂ acheté	Fuite de CO ₂ biogénique par carbonation	181,80
	Sous-total Émissions industrielles			721,85
	6. Transport sur le site	6.1 Équipement mobile	Moteur à combustion interne (gaz, diesel, propane)	522,23
	Sous-total Combustion mobile			522,23
	7. Émissions des déchets	7.1 Décomposition anaérobie des boues (CH ₄)	Décomposition des boues	1 903,39
		7.2. Chalumeau de biogaz	Torchage du biogaz	9,27
		7.3 Résidu de bassin à chaux (CH ₄)	Décomposition des matières organiques du bassin à chaux	11 902,26
		7.4.Émissions de matières compostables (CH ₄)	Décomposition des matières compostables	0,00
	Sous-total Gestion des déchets sur le site			13 814,92
	8. Émissions des eaux usées	8.1. Étangs de traitement des eaux usées (CH ₄)	Décomposition anaérobie	21 593,83
		8.2. Réacteur anaérobie – biogaz perdu (CH ₄)	Biogaz perdu du réacteur	248,97
	Sous-total Gestion des eaux usées sur le site			21 842,80
	Émissions totales du champ d'application 1			235 192,57
Champ d'application 2	Électricité	Réseau de distribution d'électricité	Électricité importée	3 768,73
	Émissions totales du champ d'application 2			3 768,73

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉMISSIONS DE CARBONE (SUITE)

	CATÉGORIE	SOURCE D'ÉMISSION	MÉCANISME D'ÉMISSION	ÉMISSION TOTALE EN 2024 (TCO ₂ E)
Hors des champs d'application	Émissions de CO ₂ dues à la non-combustion de la biomasse	10.2.d. CO ₂ produit par les déchets boueux	Digestion aérobie des matières organiques	186,52
		10.2.c. CO ₂ produit par le bassin à chaux	Digestion aérobie des matières organiques	1 119,06
		10.2.e. CO ₂ produit par les étangs de traitement des eaux usées	Digestion aérobie des matières organiques	2 116,01
		10.2.f. CO ₂ dans le biogaz perdu	Digestion aérobie des matières organiques	6,02
		10.2 a. Portion aérobie de l'usine de traitement des eaux usées	Digestion aérobie des matières organiques	324,72
	Émissions de CO ₂ dues à la combustion de la biomasse	1.6 Combustion accessoire de la pulpe (CO ₂)	Combustion de la biomasse	5 821,97
		10.1.b. Chalumeau de biogaz (CO ₂)	Combustion du biogaz	2 921,67
	Émissions totales hors du champ d'application 2			12 495,97

RENSEIGNEMENTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET D'ÉLECTRICITÉ

TYPE D'ÉNERGIE	QUANTITÉ (GJ)
Gaz naturel	3 832 935,12
Biogaz	56 679,19
Mazout	15 634,39
Propane	2 712,32
Diesel	7 183,23
Essence	627,60
Électricité (importée)	180 739,03
Électricité (produite)	102 548,03
Total d'énergie consommée [GJ]	4 096 510,89
Total d'électricité consommée [kWh]	78 690 849,11

SUJET	MESURE COMPTABLE	UNITÉ DE MESURE	CODE	RÉPONSE/ENDROIT
Émissions de gaz à effet de serre	Émissions globales brutes de champ d'application 1	Tonnes métriques (t) de CO ₂ e	FB-AG-110a.1	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Lutte contre les changements climatiques
	Discussion de la stratégie ou du plan à long et à court terme permettant de gérer les émissions du champ d'application 1 et les objectifs de réduction des émissions et analyse du rendement par rapport à ces objectifs	s.o.	FB-AG-110a.2	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Lutte contre les changements climatiques
	Consommation de carburant du parc automobile, pourcentage en énergie renouvelable	Gigajoules (GJ), pourcentage (%)	FB-AG-110a.3	9 560, 0 %
	1) Énergie opérationnelle consommée, (2) Pourcentage en électricité du réseau, (3) Pourcentage en énergie renouvelable	Gigajoules (GJ), pourcentage (%)	FB-AG-130a.1	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Indicateurs clés de l'environnement, 4,3 %, 1,4 %
Gestion de l'énergie	(1) Total d'eau prélevée, (2) Total d'eau consommée, pourcentage de chaque total dans les régions au stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	Milliers de mètres cubes (m ³), pourcentage (%)	FB-AG-140a.1	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Gestion des eaux
	Description des risques liés à la gestion de l'eau et des stratégies et pratiques visant à atténuer ces risques	s.o.	FB-AG-140a.2	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Gestion des eaux
	Nombre d'incidents de non-conformité associés aux permis, aux normes et aux réglementations de quantité et/ou de qualité de l'eau	Nombre	FB-AG-140a.3	Non disponible actuellement
Sécurité alimentaire	(1) Taux de non-conformité et (2) taux de mesures correctives associées à l'audit de la Global Food Safety Initiative (GFSI, ou Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire) pour les (a) non-conformités majeures et les (b) non-conformités mineures	Taux	FB-AG-250a.1	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Sécurité alimentaire
	Pourcentage de produits agricoles provenant de fournisseurs certifiés dans le cadre d'un programme de certification de sécurité alimentaire reconnu par la Global Food Safety Initiative (GFSI, ou Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire)	Pourcentage (%) par coût	FB-AG-250a.2	Non disponible actuellement
	(1) Nombre de rappels émis et (2) quantité totale de produits alimentaires rappelés	Nombre, tonnes métriques (t.m.)	FB-AG-250a.3	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Sécurité alimentaire
Santé et sécurité du personnel	(1) Taux de fréquence des incidents à déclarer (TRIR) et (2) Taux de mortalité et (3) Taux de fréquence des quasi-accidents (NMFR) pour (a) les employés directs et (b) les employés saisonniers et migrants	Taux	FB-AG-320a.1	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Sécurité au travail (TFAÉJ) – Non disponible actuellement
Impacts environnementaux et sociaux de la chaîne d'approvisionnement des composants	Le pourcentage de produits agricoles obtenus certifiés par une norme environnementale et/ou sociale d'un organisme tiers, et les pourcentages par norme	Pourcentage (%) par coût	FB-AG-430a.1	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Approvisionnement responsable
	(1) Taux de non-conformité et (2) taux de mesures correctives associées de l'audit de responsabilité sociale et environnementale des fournisseurs pour les (a) non-conformités majeures et les (b) non-conformités mineures	Taux	FB-AG-430a.2	Non disponible actuellement
	Discussion sur la stratégie de gestion des risques environnementaux et sociaux découlant de la culture contractuelle et de l'obtention de marchandises	s.o.	FB-AG-430a.3	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Approvisionnement responsable
Gestion des OMG	Discussion sur les stratégies de gestion de l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM)	s.o.	FB-AG-430b.1	Non disponible actuellement
Approvisionnement en composants	Détermination des cultures principales et description des risques et des possibilités entraînés par les changements climatiques	s.o.	FB-AG-440a.1	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – À propos de Rogers; Lutte contre les changements climatiques
	Pourcentage de produits agricoles provenant de régions au stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	Pourcentage (%) par coût	FB-AG-440a.2	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Gestion des eaux

MESURE D'ACTIVITÉ	CATÉGORIE	UNITÉ DE MESURE	CODE	RÉPONSE/ENDROIT
Production par culture principale	Quantitatif	Tonnes métriques (t.m.)	FB-AG-000.A	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – À propos de Rogers
Nombre d’installations de traitement	Quantitatif	Nombre	FB-AG-000.B	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – À propos de Rogers

GLOSSAIRE ET RÉFÉRENCES CLÉS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

BAIIA	Bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et dépréciation
BAIIA ajusté	Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR » du rapport annuel de l'exercice 2024 pour la définition et le rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.
BRCGS	British Retail Consortium Global Standard
ESG	Environnemental, social et de gouvernance
FSA	Farm Sustainability Assessment
FSSC 22000	Certification de système de sécurité alimentaire (22000)
GES	Gaz à effet de serre
GFSI	Global Food Safety Initiative
GJ	Gigajoule
kWh	Kilowatt heure
m³	Mètre cube
non-OGM	Organisme non génétiquement modifié
OIT	Organisation internationale du Travail
OSHA	Occupational Safety and Health Administration
REP	Responsabilité élargie des producteurs
RIF	Fréquence des incidents à déclarer
SAI	Sustainable Agriculture Initiative
SMETA	Sedex Members Ethical Trade Audit
TAAT	Taux d'accidents avec arrêt de travail
T.M.	Tonne métrique
tCO ₂ e	Tonne métrique d'équivalent en dioxyde de carbone
TRIR	Taux d’incidents enregistrables



lanticrogers.com themapletreat.com